

POUR VOUS LA CHANCE DE VOUS FAIRE UNE BONNE PREMIERE IMPRESSION.

JD
Dodge
CHRYSLER
1740 BOUL. SAINT-ANNE, BROSSARD
822-2424

chez JD
Le client d'abord

LE SOLEIL

Les Industries Tolbec Inc.

**REVÊTEMENT
TOLE ÉMAILLÉE**

TOLBEC

Tél.: (418) 872-3738
1780, route de l'Aéroport, Sainte-Foy
C.P. 70, L'Anctienne-Lorette G2E 3M2

SAMEDI 3 OCTOBRE 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 274
132 PAGES, 7 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 1.50 Plus TPS TVQ

1,35\$ Plus TPS TVQ

LA BONNE CHÈRE

Les nouvelles tendances dans la restauration

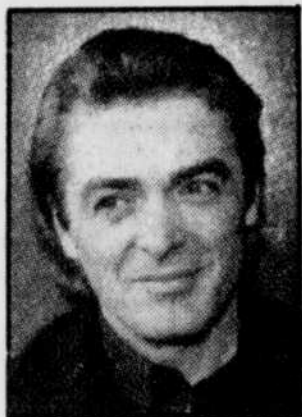
Les restaurateurs québécois se mettent à l'heure du client

Le monde de la restauration québécoise traverse une période très difficile. Le cahier LA BONNE CHÈRE fait le tour des différents problèmes que connaît ce milieu et fait le point. C-1 à C-10

LES ARTS

Grandeurs et misères d'un artiste biculturel

En cette heure référendaire, où chaque geste, chaque mot prend une connotation politique, Daniel Lavoie vient de prendre un beau risque en décidant de lancer sous peu « Here in the Heart », un nouveau disque de chansons en anglais... Francine Julien a interviewé le chanteur d'origine manitobaine. F-1



LE QUÉBEC

Le désencrage du papier comporte un revers écologique

La production de papier journal avec des matières recyclées emplit les dépotoirs plus vite que prévu avec les boues des usines de « désencrage ». A-22

LA RÉGION

315 unités de logement bientôt construites à Val-Bélair

Un projet de construction de plus 300 unités de logement, évalué à quelque 32 millions \$, est sur le point de se concrétiser à Val-Bélair. B-9

L'ÉCONOMIE

L'indice composite avancé a grimpé de 0,3 % en juillet

L'indice composite avancé, le principal indicateur de la santé économique canadienne, a progressé de 0,3 % en juillet, a rapporté Statistique Canada. B-1

LE MONDE

L'ONU saisit des avoirs irakiens pour aider les Kurdes

Une résolution de l'ONU ordonne la saisie de millions de dollars d'avoirs irakiens à l'étranger pour financer l'aide humanitaire aux populations kurdes d'Irak. D-1

L'INDEX

Annonces classées	G-10 à G-12
Arts	F-1 à F-16
Bonne chère	C-1 à C-10
Carrières	C-11 à C-15
Décès	G-13 à G-15
Dossiers	A-21
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	A-20
Habitat	E-1 à E-22
Le Monde	C-15, C-16, D-1 à D-5
Mot fleché	G-15
Mots mystère	G-15
Où aller à Québec	F-15 et F-16
Québec et l'Est	B-8 à B-14
Tourisme	G-1 à G-9

TABLOID SPORT

Bandes dessinées	S-1 à S-14
Ce soir à la télé	S-15
Feuilleton	S-16
Mots croisés	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Partiellement ensoleillé. Venteux par moment. Max : 13 ; min. 4.



Demain: Nuageux avec périodes ensoleillées. Frais. Max : 8 ; min. : 3. S-16



Construction d'un centre des congrès à Québec Un retour à la case départ

QUÉBEC — Le gouvernement provincial et la ville de Québec doivent se mettre au travail pour reprendre à zéro le dossier du centre des congrès. La décision, remise de mois en mois et attendue pour les prochaines semaines, ne viendra vraisemblablement pas avant l'an prochain. Les deux projets encore sur la table présentent des difficultés majeures et expliquent cette situation.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Ces derniers jours, LE SOLEIL a appris de sources sûres que le gouvernement continue toujours d'offrir un centre des congrès à Place Québec (le projet de la firme Trizec) ou un autre qui enjambrerait le boulevard Saint-Cyrille (l'idée soutenue

par les architectes Hudon et Julien). L'administration municipale voit trop de contraintes dans ces deux cas et aimerait qu'on les abandonne au profit d'un autre qui serait à toutes fins utiles le « bébé » du gouvernement.

Et s'il s'avérait que les coûts ne soient pas moins élevés que le projet de la ville d'un centre

des congrès sur l'emplacement de l'édifice Marie-Guyart, les autorités municipales verraient d'un bon oeil que le gouvernement choisisse ce projet qu'elles caressent depuis le début.

Vers la fin septembre, le ministre responsable du dossier, M. Marc-Yvan Côté, disait au maire que le gouvernement avait décidé de construire un centre des congrès à Place Québec parce que la ville ne pouvait payer les 36 millions \$ exigés pour l'utilisation de Marie-Guyart et le déménagement des fonctionnaires y oeuvrant.

Mais M. Côté disait aussi que le projet de la ville ne serait pas complètement écarté.

En annonçant sa décision, M. Côté ajoutait que le gouvernement voit d'un bon oeil l'installation du ministère de l'Environnement dans l'espace Saint-Roch et que la Société immobilière du Québec (SIQ) sera responsable de la réalisation du centre des congrès.

La ville et le gouvernement se sont entendus, ce jour-là, pour examiner un projet à Place Québec, qui serait proposé par le gouvernement.

Mais quelques heures plus tard, la ville a appris que le gouvernement n'avait pas de projet de remplacement et qu'il désirait que l'on examine et le pro-

jet de la firme Trizec et celui des architectes Hudon et Julien.

La ville voit des difficultés majeures dans les deux cas. Sur le projet de Trizec, la cohabitation du centre des congrès avec un centre commercial, un édifice à bureaux et un hôtel créera des difficultés majeures à la circulation verticale et horizontale et pour le bon fonctionnement du centre des congrès.

Dans le cas du projet Hudon et Julien, il faudrait réaliser un méga projet de réaménagement du boulevard Saint-Cyrille, ce que la ville considère coûteux et inacceptable sur le plan de l'urbanisme.

Un premier affrontement Canadien-Nordiques



Owen Nolan des Nordiques et Brian Bellows du Canadien attendaient avec impatience la mise en jeu, hier soir au Colisée, lors du premier match pré-saison entre les deux équipes. Si l'on en croit les deux entraîneurs, la vieille rivalité renaitra entre les deux équipes du Québec au cours de la saison qui débute la semaine prochaine. Les Nordiques ont remporté la victoire 4-3 en prolongation.

Textes en pages S-2 et S-3

La tenue de deux référendums le 26 octobre sème la confusion

QUÉBEC — La tenue de deux référendums le 26 octobre, l'un dans la Belle Province et l'autre dans le reste du Canada complique drôlement la préparation de cette consultation populaire confiée au Québec au Directeur général des élections, M. Pierre F. Côté. Cela tient au fait, explique ce dernier, que les seuls traits communs entre ces deux scrutins sont la date et la question.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Les différences fondamentales entre la loi québécoise et sa contrepartie fédérale, et ce, tant sur le plan de la lettre que de l'esprit, contribuent à susciter énormément de confusion chez les électeurs et électrices, a-t-il fait valoir au SOLEIL au cours d'un entretien. La plus grande difficulté, a-t-il ajouté, est de faire comprendre au gens qu'il y a bel et bien deux campagnes référendaires, mais qui sont assujetties à des règles de fonctionnement totalement différentes.

A titre d'exemple, il n'y a que deux comités parapluies au Québec, ceux du OUI et du NON, alors qu'il en existe une certaine dans le reste du pays. En outre, si le financement des comités est limité au Québec pour chacun d'eux à quelque 4,6 millions \$, la loi fédérale, à son grand dam, ne prévoit aucun plafond ni pour les dépenses, ni pour les contributions.

La loi n'interdit pas au directeur général des élections de se rendre aux urnes le jour d'élec-

tions ou d'un référendum. Néanmoins, soucieux de se soustraire à tout soupçon de partialité, M. Côté a refusé que son nom soit inscrit sur la liste électorale lors du recensement.

Ce dernier note qu'il n'a aucune autorité pour décider si le texte de l'Accord de Charlottetown doit être remis à chaque électeur, dans sa forme « procès-verbal » ou dans une version juridique afin qu'il puisse se prononcer en meilleure connaissance de cause le 26 octobre. Néanmoins, il dit souhaiter que cet accord connaisse la plus grande diffusion possible.

Il n'a guère plus son mot à dire en ce qui a trait au libellé des options respectives des comités du OUI et du NON. Son mandat à cet égard est de s'as-

surer que ces deux options seront accessibles, dans les formes prescrites, aux quelque 5,4 millions d'électeurs et d'électrices, dès le 16 octobre.

Le déroulement de deux campagnes référendaires simultanées sujettes à deux régimes différents semble, en outre, injecter une plus grande dose de prudence que dans le passé parmi les intervenants de divers milieux.

C'est du moins ce que constate le chef du contentieux de la DGE, Me François Casgrain. Avant de s'impliquer d'une façon ou d'une autre dans la campagne référendaire, a-t-il signalé au SOLEIL, on sent chez les gens un plus grand souci que lors de la dernière campagne électorale, de s'assurer de la marge de manoeuvre qui leur est permise.

Un branle-bas référendaire qui se traduit par une activité incessante, sept jours par semaine, au siège de la DGE à Sainte-Foy. Par exemple, les 15 proposés aux renseignements,



M. Pierre F. CÔTÉ

encadrés par deux chefs d'équipe, ont dû répondre à environ 25 000 appels téléphoniques depuis le dépôt de la question référendaire le neuf septembre. Depuis le lancement du recensement, le 21 septembre, les appels rentrent au rythme quotidien d'environ 2000.



- Représailles des Métallo contre la Royale
- Trudeau a rendu service au clan du OUI
- Mulroney s'en prend à la CEQ

Textes et photos en pages A-3 à A-9

Québec 2002: retombées de 611 millions

QUÉBEC — Si jamais ils se tiennent à Québec, les Jeux olympiques d'hiver de 2002 généreront des retombées économiques de 611,1 millions \$ et la création de 10 331 emplois à temps plein dans la grande région de Québec.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par le Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) de l'université Laval, à la demande de la Corporation des Jeux d'hiver de Québec 2002.

Ce chiffre est impressionnant pour une région comme Québec, a commenté, hier, un des auteurs de l'étude, le chercheur Pierre Fréchette, directeur du département d'économie de l'université Laval. Un montant comme 611,1 millions \$ au budget d'une deuxième université Laval.

L'étude mentionne, en outre, que les retombées économiques pour l'ensemble du Québec s'élèveraient à 113 millions \$ pour les autres régions du Québec et 3169 emplois à temps plein. Ailleurs au Canada, les retombées seraient de 37,2 millions \$ supplémentaires (560 emplois). Au total, c'est 761,3 millions \$ et 14 060 emplois que généreraient les Jeux olympiques d'hiver, s'ils sont tenus à Québec en 2002.

Quant aux gouvernements, qui ont été approchés pour des subventions totalisant 245 millions \$, ils en retireraient plus de 90 % (221 millions \$) en taxes et impôts de toutes sortes, révèle l'étude rendue publique hier.

« Le sérieux de l'étude et les retombées avancées renforcent notre conviction quant à la justesse des objectifs de sobriété et de juste mesure que nous avons choisis d'adopter lors du lancement de cet ambitieux projet », a commenté le président de Québec 2002, René Paquet.

C'est le 5 décembre, à Toronto, que le comité olympique canadien fera connaître son choix. Seules Québec et Calgary ont soumis leur candidature pour être la ville hôte des Jeux olympiques d'hiver de 2002.

Contrairement à l'idée perçue que des Jeux olympiques sont une affaire de « boom and bust » sur une période de 16 jours, les retombées économiques prévues s'échelonnent de 1992 à 2002, souligne l'étude. C'est pendant les cinq dernières années (de 1998 à 2002) que le gros des retombées (96,3 %) se fera surtout sentir, avec notamment le début de la construction des infrastructures. Quant aux 10 331 emplois qui seront créés dans la région, 94 % verront le jour pendant les cinq dernières années.

Autre texte en page A-2

Virginie Larivière livre son message à des ados de Ste-Foy

SAINTÉ-FOY — La jeune Virginie Larivière appréhendait un peu cette journée. À 14 ans, passe toujours de livrer un discours sur la violence télévisuelle devant des bambins du primaire, mais face à des adolescents du secondaire, la crainte de « faire têteux », elle ne le cachait pas, lui collait à la peau.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Une fois l'expérience terminée, hier midi, à la polyvalente Les Compagnons de Cartier de Sainte-Foy, la jeune fille était toutefois soulagée et heureuse de constater que son message avait été reçu avec tant d'attention, sans jugement ni condamnation, si ce n'est celui d'un adepte de la libre expression sous toutes ses formes. Seule note discordante, mais somme toute banale, de sa tournée, cette semaine, de quelques écoles de la région de Québec.

Virginie ne se serait jamais doutée qu'elle donnerait un jour des conférences à ses pairs. Jusqu'à ce soir de mars 1992 où sa sœur de 11 ans est assassinée par un individu qui demeure toujours introuvable. Au salon funéraire, elle décide que cette tragédie ne sera pas inutile. De sa révolte est née une pétition dont l'objectif est d'un million de noms. Elle espère ainsi forcer le gouvernement fédéral à légiférer sur la violence au petit écran.

Quatre cent mille signatures plus tard, Virginie commence à ressentir la fatigue. Sa croisade accapare tous ses temps libres, gruge ses énergies. Il y a aussi le retard scolaire. « Et puis je n'ai pas encore pas vécu vraiment mon deuil », confie-t-elle à un élève qui lui demandait la raison pour laquelle elle avait fixé le 31 octobre comme date butoir.

Arnold et les Tortues

Partout où elle passe, Virginie

suscite des réactions par sa simplicité et son aplomb remarquable pour une fille de son âge. Des élèves n'hésitent à l'épauler. Telle Pascale Rivard, une élève des Compagnons de Cartier, dont la tante a aussi été tuée par une main criminelle, voilà quelques années. En voyant un reportage à la télé sur Virginie, elle a décidé de faire circuler la pétition dans son école.

Partout où elle passe, Virginie suscite des réflexions chez les jeunes par le choix de ses exemples. Elle aussi, avant, elle l'aimait Arnold Schwarzenegger, mais maintenant elle a compris que ses films n'encouragent guère le pacifisme. Pas plus que les fameuses tortues Ninja et leurs 156 actes violents à l'heure, bien comptés. Ou le dessin animé GI Joe que le réseau TVA diffuse en retour d'un mirobolant 2 millions \$ fourni par une compagnie américaine de jouets, soutient Jacques Brodeur, un professeur de Charlesbourg, ajoutant qu'il s'agit là d'une façon déguisée de contourner la réglementation sur la publicité télévisée destinée aux enfants.

M. Brodeur, qui est à l'origine de la visite de Virginie dans la région de Québec, alimente lui aussi bien des discussions chez les jeunes, par son enthousiasme, sa façon claire de rejoindre son auditoire, la pertinence de ses interventions.

Éducateur physique de profession, il aime parler de sport. Au journaliste qui lui souligne que les scènes disgracieuses au hockey

sont moins courantes qu'à l'époque des « Big Bad Bruins » ou des « Broad Street Bullies », il acquiesce mais rétorque que la violence est toutefois « mieux exploitée ». « Il y a peut-être moins de bagarres, mais on place des micros dans les bandes pour que les mises en échec donnent l'illusion d'être encore plus dures. »

Après une bouchée rapide chez McDonald's, Virginie et sa mère Nicole ont repris la route de leur résidence de Saint-Polycarpe, en début d'après-midi. En novembre, l'adolescente espère être en mesure de remettre son million de signatures au premier ministre Mulroney. D'ici là, le sprint se poursuit et les signatures attendues avec impatience. Une adresse à retenir : Virginie Larivière, C.P. 263, Saint-Polycarpe, J0P 1X0.

« Il ne faut pas attendre d'être victime avant de réagir à la violence », termine Virginie.



La jeune Virginie Larivière a rencontré un groupe d'élèves de secondaire I, hier avant-midi, à la polyvalente Les Compagnons de Cartier, à Sainte-Foy, pour les sensibiliser au problème de la violence à la télévision.

Québec 2002: il y en aura pour tout le monde

QUÉBEC — Les retombées économiques des Jeux olympiques d'hiver 2002 provoqueront une onde de choc de Portneuf à Charlevoix en passant par la région de Chaudière-Appalaches, il devrait y en avoir pour tout le monde. La ville de Québec, et Vanier par ricochet, récolteraient 35,6 % de la manne, soit 217,6 millions \$. Le secteur ouest, qui englobe Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge, L'Ancienne-Lorette, Portneuf et Saint-Augustin, recevrait 136,9 millions \$.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

La part de Charlesbourg serait de 53 millions \$, tandis que Beauport irait chercher 13,7 millions \$. La Côte-de-Beaupré, Charlevoix et Charlevoix-Est récolteraient respectivement 31,1, 30,2 et 38,3 millions \$. Pour toute la région nord, soit de Fossambault-sur-le-Lac à Stoneham/Tewkesbury, c'est 31,3 millions \$ que les Jeux apporteraient.

La Rive-Sud, de Lévis à Saint-Nicolas, n'a pas été laissée pour compte puisque l'événement sportif y générerait 35,5 millions \$ en retombées directes. Finalement, la région de Chaudière-Appalaches

récolterait à elle seule 23,4 millions \$.

Pendant la tenue des Jeux, en 2002, en plus des 10 000 bénévoles, policiers et soldats et des 8000 journalistes, environ 9300 personnes dénicheront un emploi rémunéré (temps partiel surtout) pour le compte du comité organisateur et de ses fournisseurs.

Pierre Fréchette qui a participé à une étude réalisée par le Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) de l'université Laval, a indiqué que les chercheurs avaient agi « avec la plus grande prudence et la plus grande transparence ». C'est la première fois, a-t-il précisé, qu'autant d'instruments ont été utilisés pour une telle étude.

Bientôt, un «sans fil» à l'abri des balayeurs d'ondes

QUÉBEC — Un nouvel appareil dont les conversations ne pourront être interceptées par les balayeurs d'ondes, fera bientôt son apparition sur le marché de la téléphonie sans fil.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

C'est ce qu'a indiqué, hier, une porte-parole de Bell Canada à Québec, Danièle Audet.

Mme Audet était appelée à réagir à un article du SOLEIL d'hier, selon lequel un balayeur d'ondes peut facilement capter les conversations faites à l'aide d'un téléphone sans fil. Toutes les conversations privées, transmises par téléphone sans fil, peuvent ainsi être écoutées et même enregistrées à environ 2000 pieds à la ronde.

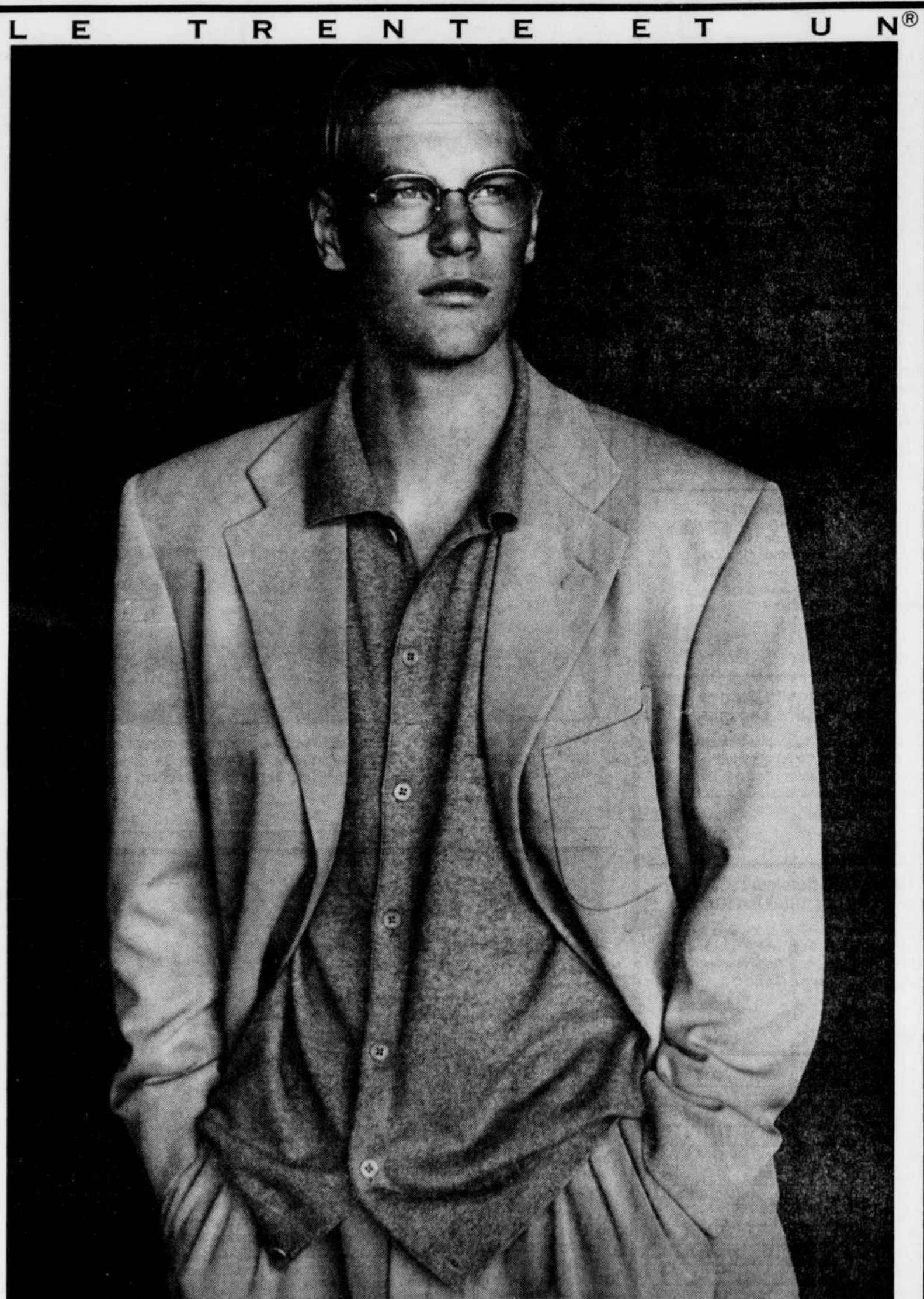
Mme Audet a mentionné qu'il n'appartient pas à Bell Canada de prévenir les consommateurs de la vulnérabilité de ce type d'appareil et que des voisins, équipés de balayeurs d'ondes, peuvent écouter les conversations téléphoniques. Ce rôle appartient aux nombreux fabricants, qui pourraient peut-être écrire une mise en garde dans le manuel d'instruction, estime-t-elle.

« On n'a pas eu de gens qui se sont plaints de cet aspect-là », a

continué Mme Audet. Mais elle admet qu'il faut d'abord et avant tout que les gens sachent que leurs conversations téléphoniques peuvent être écoutées avant de se plaindre.

Sans pouvoir fournir de date approximative de son apparition sur le marché, la porte-parole de Bell Canada précise qu'un nouvel appareil sans fil est présentement à l'essai chez les fabricants. Cet appareil fonctionnera avec une technologie numérique, permettant des transmissions codées comme celles utilisées par les ordinateurs, par exemple. Ainsi, aucun balayeur d'ondes ne pourra capter les ondes codées transmises par ce type de téléphone sans fil.

Ces données ont été confirmées par d'autres vendeurs spécialisés dans les appareils téléphoniques de la région de Québec. Eux aussi ignorent quand le nouvel appareil sera mis sur le marché. Ils admettent également qu'ils n'avertissent pas systématiquement leurs clients des éventuels risques d'indiscrétion du voisinage lorsqu'ils achètent un appareil sans fil.



Calvin Klein
collection

découvrez maintenant la nouvelle collection calvin klein prêt-à-porter d'italie,
diffusée au québec dans un coin-boutique spécialement aménagé
au 31 pour homme place ste-foy

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LE RÉFÉRENDUM

Michel
DAVID



Sur un nuage

TROIS-RIVIÈRES — Les gens heureux n'ont pas d'histoire, dit-on. C'est justement le problème que vivent actuellement les journalistes qui couvrent la campagne du NON : ça va trop bien.

Tout juste descendu de l'autobus du OUI, où les mauvaises nouvelles abondent, j'ai été un peu étonné de l'avidité avec laquelle mes collègues se sont jetés, hier matin, à Trois-Rivières, sur une vieille anglophone qui reprochait à Jacques Parizeau de s'opposer à l'utilisation de l'anglais au Québec.

Sincèrement, M. Côté, je peux vous assurer qu'on travaille fort pour trouver la petite bête noire. Comme dirait Guy Lafleur, on donne notre 110 %.

Mais que voulez-vous ? Alors que les tuiles ne cessent de s'abattre sur la tête du premier ministre Bourassa depuis le début de la campagne, M. Parizeau flotte sur un gros cumulus. Il est tout simplement radieux.

Hier matin, il ne savait pas quelle bonne nouvelle commenter en premier : le NON de Pierre Elliott Trudeau, les rapports rassurants de Sachs et Moody's ? À moins de revenir sur l'affaire Wilhelmy ? C'en est décourageant.

Comme en 1989

Ça ressemble au début de la campagne de 1989, quand le chef du PQ se contentait de faire du surf sur les malheurs du premier ministre Bourassa : les BPC, le plomb de Saint-Jean-sur-Richelieu, les contrats aux amis libéraux, la grève des infirmières...

Déjà Marc-Yvan Côté accusait les médias d'être biaisés et il avait entrepris de constituer un premier dossier noir. Pourtant ça n'avait pas trop mal fini pour les libéraux.

(À propos, M. Côté n'a pas le monopole de l'intimidation. Jeudi, un journaliste a été avisé qu'il aurait « des problèmes avec son patron », s'il dévoilait le nom de l'imprimeur qui a produit les 2 millions d'exemplaires de l'entente constitutionnelle annotée par les experts du NON. « OK, appele-le ». Ça s'est arrêté là).

Heureusement que le nouveau censeur de la presse québécoise n'a pas entendu l'entrevue que M. Parizeau a accordée à la station de radio CJRT, hier midi : il aurait sûrement piqué une autre crise.

La veille, M. Bourassa avait passé une heure mouvementée en compagnie d'un notaire-animateur du nom d'Édouard Paquette, qui ne lui laissait pas placer un mot. Excédé, il a fini par lancer : « C'est moi le premier ministre, vous êtes l'animateur ».

Hier, le fougueux notaire était tout miel. Entre deux questions « plantées », il n'a pas cessé de hocher la tête en signe d'approbation à tout ce que disait M. Parizeau. Un peu plus, il lui demandait un autographe. Je vous dis : Marc-Yvan l'aurait étripé.

À bien y penser, M. Bourassa a peut-être été bien avisé de boycotter la tribune téléphonique qu'on lui proposait, parce que le PQ a l'air d'être assez bien organisé dans le coin.

D'ailleurs, si j'ai bien compris les explications de son attachée de presse, il ne participera à aucune tribune téléphonique d'ici la fin de la campagne.

La modestie de M. Parizeau a été mise à rude épreuve. Un auditeur l'a assuré qu'à part lui et Pierre Elliott Trudeau, « tous les autres sont des juniors ». Un autre lui a demandé ce qu'un grand économiste comme lui attendait pour prendre la place qui lui revient.

Le NON joue fessier

Le problème du camp du OUI au cours des prochains jours va être de trouver un moyen de le faire descendre de son nuage. Si M. Bourassa veut un débat télévisé avec M. Parizeau, il a intérêt à accepter ses conditions d'ici une semaine. Passé cette date, il va frapper un mur.

C'est comme LE SOLEIL, qui avait proposé aux organisateurs en chef des deux camps de faire, une fois la semaine, l'évaluation de la campagne du camp adverse. Fernand Lalonde a accepté pour le OUI, Pierre Boileau a refusé pour le NON, n'y voyant aucun intérêt.

Plus le NON va grimper dans les sondages, plus il va « jouer fessier ». Si ça continue, la campagne risque de dégénérer en jeu de stratégie, où il s'agira surtout de tenir le temps en évitant les gaffes. L'avantage électoral est indiscutable. Le danger, c'est d'escamoter le débat.

Pour Brian Mulroney

Trudeau a rendu service au clan du OUI

TROIS-RIVIÈRES — Pierre Trudeau a planté des clous dans le cercueil du NON selon Brian Mulroney en faisant la démonstration claire que l'Entente de Charlottetown procure des gains substantiels au Québec.

par **PIERRE-PAUL NOREAU**
LE SOLEIL

Un très long et très sonore éclat de rire a en fait été hier la toute première réaction publique de Brian Mulroney aux propos tenus la veille par l'ex-premier ministre libéral. Le chef conservateur participait alors à une entrevue radiophonique.

Pour ce qui est de la substance, M. Mulroney s'est ensuite appliqué à faire la démonstration que si M. Trudeau se plaint, c'est que les Québécois y trouvent sans doute leur compte.

« Les affirmations de Trudeau démolissent l'argument de M. Tremblay, de Mme Wilhelmy et de M. Parizeau que le Québec n'a rien obtenu. Si M. Trudeau a raison, ça veut dire que le Québec a réalisé de grandes choses. »

Le premier ministre canadien n'a pas entendu M. Trudeau puisqu'il participait à une rencontre du comité du OUI de la région de la Mauricie en soirée jeudi. Il a ajouté hier qu'il n'avait pas vu non plus la transcription de son intervention,

n'ayant pris connaissance que des comptes rendus partiels des médias.

Ceci lui a permis d'éviter de faire la défense point par point de l'entente. Sur l'accusation lancée par M. Trudeau de créer une hiérarchie dans les classes de citoyens canadiens, M. Mulroney a toutefois soutenu que c'était une interprétation rejetée par la majorité des juristes au pays. De même, M. Mulroney a balayé du revers de la main la suggestion que le droit à l'autonomie gouvernementale des autochtones allait produire des gouvernements racistes. « Ces gouvernements sont assujettis à la constitution et à la Charte et sont une évolution normale vers la justice humaine et sociale. »



Le premier ministre Brian Mulroney brandit un rapport qui met en relief les gains réalisés par le Québec dans l'entente de Charlottetown.

Le ministre Pierre Blais n'en revient pas

« Ça prend-tu du front...! »

QUÉBEC — « Ça prend-tu du front pour venir nous faire la leçon, jeudi soir ! Nous parler des dangers de l'Entente constitutionnelle pour les droits individuels des Canadiens ! Mon œil ! » a lancé hier le ministre Pierre Blais devant un parterre de conservateurs parmi lesquels on retrouvait une brochette de ministres, députés et sénateurs. M. Blais s'en prenait ainsi à l'ancien premier ministre Pierre Trudeau qui a mis la hache dans l'accord du 28 août.

par **LISE LACHANCE**
LE SOLEIL

« Les droits individuels des 7 millions de Québécois restés sur le banc de neige lors du rapatriement de la Constitution en 1982, c'est pas rien ! Nous, nous travaillons pour réparer l'échec de Trudeau, et il nous sermonne ! » a poursuivi, outré, le ministre responsable de la région de Québec dans le cabinet Mulroney.

Selon M. Blais, le clou de cette sortie, c'est l'affirmation selon laquelle les offres d'Ottawa sont trop généreuses pour le Québec. « Quand on veut rendre justice au Québec, rétablir l'équilibre, Pierre Trudeau dit qu'on en donne trop ! Sur la même estrade pour le NON, Parizeau trouve qu'on n'en donne pas assez ! Est-ce qu'ils nous prennent pour des valises ? Moi, je n'ai pas de poignée dans le dos ! » s'est exclamé le ministre.

« Jacques Parizeau et Lucien Bouchard avaient déjà obtenu, pour le NON, l'appui de Preston Manning (Reform Party) et du

groupe anti-français CoR (Confederation of Regions) du Nouveau-Brunswick. Ils ont maintenant Trudeau. Belle équipe de bâtisseurs ! C'est la pire gang de notre pays depuis le début de la Confédération ! » a renchéri M. Blais. « Depuis que Brian Mulroney travaille à réparer les erreurs de 1982, tous ces apprentis-sorciers nous font la leçon, veulent nous apprendre comment ramener les Québécois dans le giron canadien. »

M. Blais a exhorté ses troupes à travailler d'arrache-pied pour faire triompher le OUI au référendum. À son avis, c'est la seule façon de rendre service au Québec et de ramener au Canada la paix sociale, politique et économique. « Voter NON, c'est l'incertitude. Ne vous laissez pas prendre ! Même si un petit paragraphe ne fait pas votre affaire, c'est l'ensemble de l'entente qu'il faut regarder et la générosité de ses offres », a conclu le ministre.

Affection

Son collègue Gilles Loiselle, qui lui a succédé au micro quel-

ques minutes, a affirmé d'entrée de jeu sa « grande estime » et son « affection » pour la sous-ministre Diane Wilhelmy dont le nom fait la manchette depuis le 14 septembre. C'est en effet à ce moment-là que la secrétaire générale associée aux Affaires intergouvernementales au sein du gouvernement du Québec a recouru aux tribunaux pour empêcher la divulgation de l'enregistrement d'une conversation téléphonique dans laquelle elle-même et le principal conseiller constitutionnel du Québec, Me André Tremblay, tenaient des propos corrosifs sur la « performance » de Robert Bourassa durant les négociations constitutionnelles. M. Loiselle a précisé qu'il a été le prédecesseur de Mme Wilhelmy dans les fonctions qu'elle occupe actuellement.

Selon l'homme politique, le Québec a été tellement habitué à se faire dire « non » par Ottawa qu'il parle de « demandes traditionnelles ». Or, a-t-il dit, ces demandes ont reçu satisfaction dans l'Entente de Charlottetown. Celle-ci proclame en toutes lettres « pour la première fois de l'histoire du Canada » la spécificité du Québec. Même chose pour le droit de veto après lequel « le Québec braille depuis 40 ans ». Le ministre a ajouté que si les Québécois rejettent les offres, il ne voit pas comment ils pourront recouvrer un jour ce droit de veto.

Contre-attaque

Le dirigeant conservateur est aussi passé à la contre-attaque, en soulignant à chaque occasion que Pierre Trudeau, qui se plaint aujourd'hui des cessions de pouvoirs par Ottawa, « a été celui qui a accordé la plus puissante concession qui se puisse aux provinces, soit celle de la clause nonobstant qui permet à une province de passer outre aux décisions de la Cour suprême. » Il est aussi celui qui a laissé l'économie canadienne en lambeaux, a-t-il rappelé.

Brian Mulroney n'envisage pas de croiser le fer publiquement avec son pire adversaire constitutionnel. « Pourquoi est-ce que je ferais cela ? Peut-être M. Chrétien aimerait-il débattre de la question avec M. Trudeau » s'est-il plutôt moqué hier. L'ex-premier ministre a droit à son opinion, et celle-ci n'a pas changé depuis 50 ans. L'impact de celle-ci au Québec sera mineur, juge-t-il, refusant de se prononcer sur les consé-

quences au Canada anglais.

De toute manière, M. Mulroney estime que le clan du OUI est en train de renverser la vapeur au Québec après un départ plutôt lent. Un sondage indiquant que le NON l'emporte dans six comtés du centre du Québec par une marge de 25 points ne l'a d'ailleurs pas impressionné parce que réalisé entre le 21 et le 23 septembre, alors que le NON tirait à boulets rouges sur l'entente de Charlottetown. « C'était il y a une éternité. »

À Trois-Rivières, qualifiée par certains comme la capitale du chômage au Québec, le premier ministre a évidemment insisté sur les dangers d'instabilité économique pour convaincre les gens de voter pour le OUI. « Cette entente n'est pas le Pérou. Ce n'est pas la perfection non plus. Mais ce sont des gains substantiels. Mais si c'est NON, ces gains disparaîtront, je pense à tout jamais », a-t-il conclu.

« Un coup bas », soutient Bob Rae

TORONTO (PC) — « Un coup bas » : voilà comment le premier ministre de l'Ontario Bob Rae a qualifié, hier, l'intervention de Pierre Trudeau en faveur du NON dans la campagne référendaire.

« Je n'ai aucun respect pour ce qu'il fait, c'est destructif et égoïste et c'est basé sur une malhonnêteté intellectuelle, c'est de la polémique mesquine », estime M. Rae, qui est l'un des architectes de l'Accord constitutionnel de Charlottetown.

« Il est temps que nous lui attachions son grelot. »

Joyal

À Pierrefonds, l'ancien Secrétaire d'État du dernier gouvernement de Pierre Trudeau et participant actif à la cérémonie de rapatriement de la Constitution en avril 1982, Serge Joyal, a désavoué son ancienne idole en affirmant qu'en choisissant le NON, l'ex-premier ministre du Canada risque de participer au démantèlement du Canada.

Appelé à commenter les propos de M. Trudeau, hier soir, alors qu'il participait à une rencontre des partisans du OUI, M. Joyal a dit ne pas comprendre un tel acharnement, « lui qui a défendu avec tant d'ardeur l'unité canadienne ».

McLaughlin

Pour sa part, le chef national du NPD, Audrey McLaughlin, a rejeté du revers de la main les objections de l'ancien premier ministre libéral contre l'entente en soulignant que sa vision du Canada était dépassée.

« M. Trudeau croit que les Canadiens forment une sorte de

tout homogène. Cette vision de la réalité ne reflète pas du tout la diversité du pays », a affirmé Mme McLaughlin devant une quarantaine de convives à Kenna, en Ontario.

Getty

Le premier ministre conservateur de l'Alberta, M. Don Getty, a dit croire que les attaques de M. Trudeau contre l'Accord de Charlottetown ne feraient que donner un coup de pouce à la campagne du OUI dans sa province.

Visiblement agacé par l'intervention de M. Trudeau, M. Getty s'est dit convaincu que les électeurs comprendraient que M. Trudeau s'accroche à une vision du Canada où « les provinces du centre peuvent écraser les provinces plus faibles ». Il a rappelé que c'était le gouvernement libéral de M. Trudeau qui avait imposé à l'Ouest la politique nationale de l'énergie, que les Albertains n'ont jamais digérée.

Ghiz et McKenna

Deux premiers ministres libéraux des Maritimes, Joe Ghiz de l'Île-du-Prince-Édouard et Frank McKenna du Nouveau-Brunswick, ont poliment mais fermement rejeté les critiques de Pierre Trudeau.

Tous les deux réunis hier à Fredericton, MM. Ghiz et McKenna ont soutenu que l'accord de Charlottetown venait tout simplement compléter le travail laissé en plan par l'ancien premier ministre canadien.

Oui au débat à la télé

ROUYN — Le premier ministre Robert Bourassa a finalement accepté de participer à un débat avec le chef du comité du NON, Jacques Parizeau, dans un studio de télévision.

par **GILLES BOIVIN**
LE SOLEIL

C'est dans l'avion, en soirée hier, que l'attachée de presse du premier ministre a fait circuler une copie unique du communiqué annonçant cette volte-face du clan du OUI. Une heure plus tôt, devant environ 200 partisans du OUI, à Gatineau, M. Bourassa somrait encore Jacques Parizeau de débattre avec lui de l'Entente de Charlottetown à l'Assemblée nationale.

Le communiqué devait être

diffusé par l'agence Telbec avait-on indiqué aux journalistes affectés à la tournée de M. Bourassa. À 23 h, hier, le texte en question n'était toujours pas parvenu au SOLEIL.

Jusqu'ici, M. Bourassa avait refusé de tenir un débat dans un studio de télévision, favorisant plutôt un face-à-face qui se serait déroulé à l'Assemblée nationale.

Étant donné l'heure tardive, il n'a pas été possible de joindre le chef du clan du NON pour connaître sa réaction.

SPÉCIAL AUX ÉTUDIANTS GEO METRO 3 portes 1992 Transmission manuelle, 5 vitesses 5 995\$* * Tous les rabais GM inclus (si admissibles), transport et taxes en sus	PAYEZ Moins... UN POINT, C'EST TOUT! FOURNIER • CHEVROLET • GEO • OLDSMOBILE Autoroute de la Capitale et boul. Pierre-Bertrand 687-5170	SPÉCIAL AUX ÉTUDIANTS GEO STORM 1992 Boîte manuelle 5 vitesses, moteur 1,6 litre à 12 soupapes, ballon gonflable 8 995\$* * Tous les rabais GM inclus (si admissibles), transport et taxes en sus
---	---	--

LE RÉFÉRENDUM

La FTQ se prononce pour le NON

Les Métallos retirent 6 millions\$ de la Royale

SAINT-HYACINTHE — Sans grande surprise, les délégués de la Fédération des travailleurs du Québec, qui regroupe 450 000 syndiqués, ont décidé, hier, de militer activement en faveur du NON au cours de la campagne référendaire québécoise.

par MARIO GILBERT
de la Presse canadienne

Et le premier geste concret des travailleurs de la FTQ dans le sens du NON, c'est le Syndicat des métallos, affilié à la Fédération, qui l'a posé, hier, en annonçant sa décision de retirer, dès la semaine prochaine, son fonds de grève de près de 6 millions \$ des coffres de la Banque Royale. On veut ainsi manifester son mécontentement face à la publication, la semaine dernière, du rapport « catastrophique » de la première banque du pays sur les sombres lendemains de la souveraineté.

M. Lawrence McBrearty, président des Métallos, qui regroupe 45 000 syndiqués, a annoncé cette décision hier, à Saint-Hyacinthe, à l'issue du congrès extraordinaire

de la FTQ consacré au dossier référendaire. M. McBrearty a encouragé les autres sections locales de la FTQ qui feraient affaires avec la Royale - s'il y en a - d'imiter le geste des métallos, qui avaient créé ce fonds de grève à la Banque Royale au début des années 70.

Un peu avant, quelque 1500 délégués de toutes les sections locales de la FTQ avaient adopté à l'unanimité moins une voix la recommandation du bureau de direction appelant les membres à s'impliquer activement dans la campagne du Non, comme l'ont déjà fait les deux autres grandes centrales syndicales québécoises, la CSN et la CEQ.

Et comme pour ces deux organisations, la FTQ concentrera ses efforts sur le terrain, en essayant



M. Lawrence McBrearty, président des Métallos, a encouragé les autres sections locales de la FTQ qui feraient affaires avec la Royale - s'il y en a - d'imiter le geste des métallos.

de convaincre les travailleurs dans leur milieu de travail. « La

FTQ, avec ses 450 000 membres, représente près de 10 % de l'électorat, sans compter les conjoints, les parents et les amis », a indiqué le secrétaire général du syndicat, Clément Godbout.

On invite aussi les membres de la FTQ et ses syndicats affiliés à participer au Comité pour le NON de leur circonscription, et qu'ils « fassent du 'pointage' afin de concentrer les efforts sur les indécis ».

Le président de la FTQ, Fernand Daoust, a réchauffé l'ardeur des syndiqués, hier, en abordant une à une les raisons qui militent, selon lui, en faveur du rejet de l'Entente de Charlottetown.

Pas de nouveaux pouvoirs

M. Daoust s'est appliqué aussi à mettre en pièces l'entente du 28 août, « qui contient 272 verbes au conditionnel, et 28 astérisques, qui signifient 'on en rediscutera plus tard' ». « Combien de fois il est question de 'peuple québécois' ? Jamais ! »

En matière économique, un sujet qui intéresse particulièrement les syndiqués, M. Daoust a été impitoyable. « Pendant la campagne référendaire de 1980, ils (les fédéralistes) nous ont promis mer et monde : 'après un NON, on s'occupera d'économie', disaient-ils. C'est un bluff, aussi gros que le rocher Percé : ils n'ont rien foutu. Ces gens-là sont des saltimbanques, et des menteurs à part de ça. »

Et comme toujours, c'est le vétéran de la FTQ, Louis Laberge, qui a eu le don de déridier la foule, dans une brève allocution pour encourager les militants. « D'ici le 26 octobre, ne m'appellez plus 'Ti-Oui', mais 'Gros-Non' Laberge », a-t-il lancé, avant de faire un aveu qui lui semblait difficile : « Au référendum de 1980, je me suis mordus les pouces parce que je pense que j'aurais dû en faire plus. »

La FTQ semble avoir voulu cette fois-ci sauter dans le train en marche, plutôt que de regretter plus tard.

Copie au PQ CJRP nie

QUÉBEC — Visiblement embarrassé par ce nouvel épisode de l'affaire Wilhelmy, le directeur de la programmation de CJRP, Damien Rousseau, nie que cette station ait remis une copie de la cassette controversée au whip en chef de l'Opposition, Jacques Brassard, quatre jours avant la date prévue de diffusion.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

M. Rousseau s'inscrit donc en faux contre les propos rapportés à cet égard, hier, par le journaliste Michel Venne du *Devoir* dans une chronique intitulée : « Comment CJRP a tué un scoop en or ».

Le cadre de cette station du réseau Radiomutuel a fait savoir au SOLEIL qu'il n'est aucunement intéressé à ajouter un nouveau paragraphe à cette histoire digne des meilleurs romans-feuilletons, ni de déclencher une controverse avec le journaliste du quotidien montréalais.

Toutefois, a-t-il tenu à préciser, c'est uniquement le journaliste François Baby, de la même station, qui avait été mandaté pour faire, « selon les règles de l'art », toutes les vérifications nécessaires avant de décider de diffuser ou non cette conversation téléphonique politiquement compromettante entre Mme Diane Wilhelmy et le professeur de droit constitutionnel André Tremblay, tous deux aux premières loges des négociations constitutionnelles québécoises depuis plusieurs années.

« Il fallait d'abord s'assurer avant toutes choses qu'il ne s'agissait pas d'un coup monté ».

Quant à M. Brassard, député du PQ pour la circonscription du Lac-Saint-Jean, il n'a pu être joint, hier, pour savoir si une copie de la cassette lui avait été effectivement remise.

CENTRE MÉDICAL
SAINTE-FOY

Docteur Pierre Ouellet, psychiatre
Le Centre médical Sainte-Foy est heureux d'annoncer l'arrivée du docteur Pierre Ouellet comme consultant en psychiatrie. Le docteur Ouellet a reçu une formation de médecine et de psychiatrie à l'Université Laval. Il a pratiqué comme omnipraticien à l'urgence et au Département de médecine générale de l'Hôpital Laval pendant six ans et a œuvré, par la suite, pendant dix ans à la Clinique Roy-Rousseau de Beauport. Il est aussi professeur de clinique en psychiatrie au Département de psychiatrie de l'Université Laval.

Pour rendez-vous sur consultation, veuillez vous adresser à la :

Clinique médicale Sainte-Foy
802, Chanoine-Scott
Sainte-Foy (Québec) G1V3N4
653-4931
Pharmacien Pierre Turcot
658-2470

ROYAL SUZUKI VOUS OFFRE UNE
PROTECTION
À TOUTE
ÉPREUVE

Système
d'alarme
Dépannage
routier
Et plus
encore

Garantie
3 ans
Entretien
préventif
Venez voir!
SIDEKICK
JX 93
4 portes
1993



15 295\$
1 400\$ rabais du
manufacturier
13 895\$

Royal Suzuki

6345, Boul. Hamel Ouest
L'Ancestral-Lorette
872-0005

* Transport, préparation et
lavis en sus SUZUKI
ÇA TOURNE BIEN!

**NE FAITES PAS UN X
SUR VOTRE DROIT DE VOTE**
FAITES-LE SUR VOTRE BULLETIN DE VOTE

**Du 5 au 10 octobre,
c'est la révision des listes électorales.**

Vous avez reçu une copie de la liste électorale?
Vérifiez-la attentivement! Votre nom doit y être inscrit
et bien inscrit si vous voulez voter.

Vous pourrez vous inscrire sur la liste électorale si,
le 26 octobre:

- vous avez 18 ans et plus;
- vous êtes de citoyenneté canadienne;
- vous avez votre domicile au Québec depuis au moins six mois.

Pour toute modification de la liste électorale, rendez-vous,
du 5 au 10 octobre 1992, au bureau de révision le plus près de
chez vous. L'adresse de ce bureau vous a été transmise avec la
liste électorale et elle est également publiée dans les journaux.

Ne faites pas un X sur votre droit de vote:
assurez-vous que votre nom figure sur la liste électorale.

Le choix vous appartient.

Si vous travaillez ou étudiez à l'extérieur ou si vous séjournez
dans un centre hospitalier ou un centre d'accueil, vous pouvez
choisir de voter dans la circonscription où vous résidez
temporairement. Mais, attention: vous devez faire ce choix
au moment de la révision des listes électorales.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Pierre-F. Côté, C.R.

parce qu'un vote ça compte

Des questions? Appelez-nous!

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à
communiquer avec nous, de 9 h à 22 h, sept jours par
semaine, en composant:

1 800 461-0422

(sans frais)
(appels en provenance de l'extérieur de la région de Québec) ou

528-0422

(appels en provenance de la région de Québec)

LE RÉFÉRENDUM

Les anglophones de la Gaspésie optent pour le OUI

GASPÉ — Les principaux ténors de la communauté anglophone de la Gaspésie ont décidé de se rallier derrière le OUI lors du référendum du 26 octobre, même s'ils dénoncent l'absence de garanties claires pour la protection de leurs droits au Québec.

par **STÉPHANE GIROUX**
collaboration spéciale

Le Comité d'action sociale anglophone (CASA), qui se veut le pendant gaspésien d'Alliance Québec, a décidé ces derniers jours d'appuyer l'Entente de Charlottetown. Selon la vice-présidente, Mme Shirley Duncan, l'organisme a conclu que seul un OUI au référendum pouvait faire avancer le débat constitutionnel tout en assurant l'unité du pays et la stabilité économique de la région.

« Le Québec a obtenu tout ce qu'il était capable d'avoir, et nous voyons enfin une chance au pays de rester en un morceau », dit Mme Duncan qui reconnaît cependant que le consensus n'a pas été unanime au sein du CASA.

« Beaucoup de gens s'inquiètent devant l'ambiguïté de certains points de l'accord, et le manque de précision sur l'ensemble de l'entente », a expliqué la présidente au SOLEIL.

La Gaspésie compte environ 10 000 anglophones répartis dans une quinzaine de communautés de la Baie-des-Chaleurs, et dans les régions de Chandler, Percé et Gaspé.

Le Syndicat des enseignants anglophones de la Gaspésie donne également son appui à l'accord du 28 août, à l'instar de l'Association provinciale des enseignants

protestants qui a récemment pris position en faveur du OUI.

Le président du syndicat à Gaspé, M. Howard Miller, estime que l'entente devrait être acceptée pour le meilleur intérêt de la communauté, même s'il émet des réserves quant aux garanties des droits des minorités linguistiques à travers le pays, particulièrement ceux des anglophones du Québec.

« Je ne vois pas comment quelqu'un qui aime le Canada et le Québec puisse voter contre cet accord. Mais nous sommes malgré tout pris entre l'arbre et l'écorce (...) Je crains que Robert Bourassa n'ait subordonné les droits des anglophones sous le couvert de la clause de la société distincte. »

M. Miller, candidat aux dernières élections provinciales sous la bannière du Parti unité, fusionné depuis avec le Parti égalité, croit que les Anglo-Gaspésiens voteront OUI surtout parce qu'ils sont inquiets face à leur avenir. « Les Gaspésiens font face à une population qui rétrécit et s'exode. Ils cherchent donc la stabilité, ils veulent que les choses se règlent. »

La recherche de cette stabilité devrait également convaincre de nombreuses personnes âgées à voter OUI. C'est du moins l'avis de M. Tom Duncan, un retraité du village de Grande-Cascapédia qui milite depuis plusieurs années

pour de meilleurs services aux anglophones du troisième âge dans la Baie-des-Chaleurs. La moyenne d'âge de la population anglophone de Gaspésie est de 57 ans.

« Les gens âgés sont inquiets depuis très longtemps. Ils ont vécu au Québec toute leur vie, leurs enfants ont souvent quitté la province, mais ils ne sont pas toujours capables de la suivre », explique M. Duncan.

La question de la protection des droits de la minorité anglophone du Québec dans la constitution reste bien présente dans l'esprit des Gaspésiens, qui n'ont toujours pas digéré l'utilisation par les libéraux de la clause nonobstant de la constitution pour interdire l'affichage bilingue. Personne ne parle de rejet de l'entente chez des anglophones plus militants comme l'ont fait les partisans du Parti égalité en début de semaine. Ceux-ci voulaient ainsi dénoncer l'inclusion de la clause de la société distincte dans l'Entente de Charlottetown, estimant qu'elle pourrait être utilisée pour renforcer les lois linguistiques.

M. Jim Routh, un éducateur de Gaspé, est président du SPEG, un hebdomadaire anglophone créé en 1975. Il compte voter OUI sans trop d'enthousiasme, estimant que la question des minorités linguistiques a complètement été mise de côté. « Cela reste à voir si les droits des minorités vont être respectés. Nos droits ont tellement été décimés, que la question importe peu au point où nous en sommes. »



Howard Miller : « Les Gaspésiens veulent que les choses se règlent ».



Joan Dow : « Nous n'avons pas été protégés dans le passé ».

Pour Mme Joan Dow, fondatrice et présidente du Centre d'héritage britannique à New Richmond, toute garantie explicite des droits linguistiques des anglophones du Québec dans une entente ne changerait absolument rien, en raison de la clause nonobstant qui permet à une province d'outrepasser les dispositions de la Charte des droits et libertés.

« Nous n'avons pas été protégés dans le passé, et je ne crois pas que des changements vont nous faire sentir plus à l'aise au Québec. »

Mme Dow, qui estime à 95 % la proportion de touristes francophones qui visitent le centre chaque été, croit que seuls les politiciens et les médias sont

Même si le camp des indécis demeure large, peu ou pas d'Anglo-Gaspésiens se sont publiquement ralliés derrière le NON. La récente dénonciation de l'entente par l'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau, pourtant fort admiré ici, ne semble pas avoir eu beaucoup d'écho.

« La plupart des gens à qui j'ai parlé vont voter OUI même si beaucoup épousent encore la vision Trudeau, rapporte Mme Dow. Pourtant, il ne va sûrement pas voter OUI. »

M. Tom Duncan est du même avis. « La bataille de Trudeau est perdue d'avance. Notre société est beaucoup plus moderne aujourd'hui. Seuls les durs à cuire vont voter NON. »

L'Entente de Charlottetown compte cependant un détracteur anglophone gaspésien qui sera bien en vue tout au long de la campagne référendaire en Gaspésie. Il s'agit de M. David Roy, ex-maire de la municipalité d'Escuminac, qui vient tout juste d'être nommé président du comité du NON dans Bonaventure. Selon lui, l'entente est contraire aux aspirations des Québécois, en plus d'être imprécise en raison de l'absence de textes juridiques.

M. Roy a d'ailleurs l'intention d'inviter M. Richard Holden, le député du Parti québécois dans Westmount, pour tenter d'attirer plus d'anglophones de la Gaspésie dans le camp du NON.

ATTENTION!
GENS D'AFFAIRES DE TOUTES RÉGIONS DU QUÉBEC

Essayez l'étampe qui n'a jamais besoin de tampon encreur

LA SUPER PRÉ-ENCRÉE STAMP-EX

ESTAMPES-RAY inc. 1985, av. Maufils, Québec G1J4J7 (418) 667-1626 Télécopieur : (418) 667-5101

CATHERINE TALBOT M.Ps. psychologue

Mme Catherine Talbot tient à vous aviser que son bureau privé est maintenant situé au 1675, chemin Ste-Foy, 2e étage, près du Collège de Bellevue.

Mme Talbot pratique depuis plusieurs années. Elle est membre de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec (déduction pour assurances), du Répertoire canadien des psychologues offrant des services de santé (pas de TPS) et de la Société canadienne de psychologie.

POUR RENDEZ-VOUS À QUÉBEC :
682-3092
CLINIQUE MÉDICALE DU CHÂTEL
9195, boul. l'Ornière
Neuchâtel
843-5141

CONFÉRENCE SUR LA FLORIDE ET NOTRE TOUT NOUVEAU MIRIFIK CLUB

LE MERCREDI 7 OCTOBRE À 19H30

À compter de 89 500\$

MIRIFIK CLUB, c'est le plus séduisant projet de résidences en condominium jamais proposées par un constructeur québécois en Floride... Et les prix, surtout en phase de préconstruction, sont irrésistibles...

« À North Miami Beach, sur les rives de l'Intracoastal », à quelques pas de l'océan, un développement de rêve...

Ne manquez pas de prendre connaissance de ce fabuleux projet. N'hésitez pas à nous donner un coup de fil ou à nous rendre visite ou à assister à notre conférence le 7 octobre. Nous vous prions toutefois de vous y assurer une place disponible en réservant au (418) 623-9343.

Nous sommes là pour vous répondre en semaine de 9h à 20h et durant le week-end de 13h à 16h.

N.B. : Parmi les résidences du MIRIFIK CLUB, un petit nombre ont été rendues disponibles pour ceux qui choisissent, selon une formule tout à fait unique et inédite, de devenir copropriétaire de leur condo pour aussi peu que 19 500\$.

Autre option disponible

MEMBRE DU GROUPE CONSTRUCTION CANADIENNE

4600, Henri-Bourassa
Charlesbourg (Québec) G1H3A5
(418) 623-9343

Clinique d'ophtalmologie Dr J.R. Clément m.d.

Verres de contact

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy
(418) 654-1488

BOUTIK SUISSE

VITTADINI SPORT

Après le bureau je vais au théâtre!

Prêt-à-porter et vêtements sport
1366, Maguire, Sillery 418.527.0604

PAUL BAILLARGEON EST DE RETOUR...

Témoignage d'un grand athlète québécois qui, tout au long de sa carrière, fut blessé plus d'une fois. Il nous parle aujourd'hui des côtés peu connus de sa carrière et de la façon dont il a retrouvé sa qualité de vie grâce à la thérapie par champs magnétiques pulsatoires.

MAGNETOPACE et AQUA-MAG VIE

Conférence de M. Paul Baillargeon
Le dimanche 4 octobre 1992 à 14h
au Salon des médecines douces
situé au 2555, boul. Montmorency, Québec

Jean-Paul Lavoie
Magnétopace de Magnéto-Biologie inc.
1234, av. Forget, Sillery (Québec)
G1S3Y7 688-7719
LOCATION OFFERTE

MARBRE et GRANIT

DIRECTEMENT DE L'USINE

à partir de

Table de salle à manger	995\$
Table de centre, de coin	495\$
Socle	125\$
Recouvrement de foyer	295\$

Comptoir de cuisine

MARBRE GRANITE INTERNATIONAL

Importateur-distributeur
1385, de la Pointe-aux-Lièvres (Dorchester Nord), Québec 648-1754
Télécopieur : 648-0997

Jeunesse, style, confort

COMPLET MODE

SUPER PRIX 129.95\$

STYLE DÉCONTRACTÉ

Modèle double boutonnage avant, pantalon à plis	Couleurs automatiles
Tissu mélange polyester et viscose	Grandeurs 36 à 46

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

- 4080, boul. Sainte-Anne Montmorency, près de la chute
- Galerie de la Capitale près de la Baie, 2e étage
- Place Fleur de Lys près de Laura Secord
- Promenade Drummondville à l'entrée de Sears
- Galerie de la Canadienne Québec
- Place Laurier Mail sud-ouest, 2e niveau près de la Baie

Très à la mode!

"BLOUSON" STYLE BASE-BALL

SUPER PRIX 99.95\$

"Modèle"
court à la taille, collet et poignet en tricot

"Tissu"
a) 100% nylon
b) mélange laine et nylon

Doublure matelassée
Couleurs assorties
Grandeurs P.M.G.T.G.

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

- 4080, boul. Sainte-Anne Montmorency, près de la chute
- Galerie de la Capitale près de la Baie, 2e étage
- Place Fleur de Lys près de Laura Secord
- Promenade Drummondville à l'entrée de Sears
- Galerie de la Canadienne Québec
- Place Laurier Mail sud-ouest, 2e niveau près de la Baie

LE RÉFÉRENDUM

La Royale a suscité la baisse du dollar (Parizeau)

TROIS-RIVIÈRES — Le président du comité du NON, M. Jacques Parizeau, accuse la Banque Royale d'avoir « manipulé » pour susciter une baisse du dollar canadien.

textes de GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Livrant hier à Trois-Rivières ses réactions sur l'intervention des firmes américaines Moody's et Goldman Sachs dans le véritable roman-fleuve sur les conséquences économiques d'un NON au référendum, M. Parizeau

a soulevé des doutes sur le comportement de la Banque Royale au cours des derniers jours.

« La Banque Royale a fait une déclaration incroyable en affirmant que la banque centrale n'aurait pas les moyens de tenir la valeur du dollar canadien. Je n'avais jamais entendu une chose semblable. La plus importante banque

commerciale d'un pays qui attaque l'aptitude de sa banque centrale à soutenir la monnaie ».

M. Parizeau est incapable d'identifier les motifs de la Banque Royale. « M. Trudeau a dit que c'était pour faire de l'argent. Moi je ne fait que soulever des hypothèses. Il y a toutefois une chose évidente, il apparaît clairement que nous avons été, depuis quelques jours, l'objet d'une manœuvre d'une banque canadienne des-

tinée à faire baisser le dollar canadien ».

Moody's et Goldman Sachs

« Ça prend des étrangers pour dire aux Canadiens d'arrêter de s'énervier! ».

Dans une campagne où tout baigne dans l'huile pour lui et son organisation, le chef du clan du NON voit maintenant deux firmes financières du pays de l'Oncle Sam, Moody's et Goldman Sachs, venir renforcer son discours sur l'après-référendum advenant un triomphe du NON.

« C'est quand même curieux de penser que ça prend ces deux sociétés américaines pour calmer les esprits soulevés ici par la Banque Royale du Canada », notait M. Parizeau.

Des spécialistes de la firme de cotation Moody's et de la maison de courtage Goldham Sachs ont déclaré à la Presse canadienne jeudi que la victoire du NON au référendum ne pousserait pas le pays au bord de la catastrophe. Ils contredisaient le message livré par la Banque Royale qui prévoit des pertes importantes de revenu, l'accroissement du taux de chômage et même un vent d'émigration si l'option des Parizeau, Lucien Bouchard, Jean Allaire et Pierre Elliott Trudeau l'emportait.

Pour M. Parizeau, les deux sociétés américaines font entendre « l'expression du sens commun de gens qui connaissent les questions financières et qui savent très bien qu'il fallait mettre la pédale douce après tout ce qui s'est passé » au cours des derniers jours.

Grand ralliement

Au cours de cette première semaine de campagne, le camp du NON a répété sur toutes les tribunes qu'un NON ne rimait pas avec catastrophes politique et économique.

Hier matin, devant des personnes âgées réunies dans un centre d'accueil de Trois-Rivières, M. Parizeau s'est attardé à démontrer qu'un NON le 26 octobre ne conduirait pas à la souveraineté du Québec le lendemain matin.

Il a aussi insisté sur le fait que le NON du Québec au rapatriement de la constitution en 1982 et que le NON du Canada à l'Entente du lac Meech n'avaient pas soulevé des conséquences dramatiques pour le pays.

Les forces du NON procédaient hier soir à Trois-Rivières au lancement de son comité parapluie. Près de 1500 militants ont participé à cet événement-spectacle qui réunissait tous les ténors du NON, les Jacques Parizeau, Lucien Bouchard, Gerald Larose, Jean Campeau, Lorraine Pagé ainsi que la centaine de membres du comité exécutif référendaire. Sous les applaudissements nourris, M. Parizeau a fait son entrée dans la salle aux côtés des anciens ministres Marc-André Bédard et Camille Laurin. Pour la chronique mondaine, des observateurs ont remarqué que M. Parizeau assistait au ralliement en compagnie de sa nouvelle compagne.

La remontée du OUI n'effraie pas le NON

TROIS-RIVIÈRES — La publication, hier, d'un sondage Léger & Léger, montrant que le OUI a réalisé des gains auprès de l'électorat québécois, ne soulève pas un vent de panique dans le camp du NON.

L'enquête menée, mardi et mercredi, révèle les résultats suivants : le NON récolte 42,8 % de la faveur de l'électorat, le OUI attire 28,8 % des intentions de vote alors que 28,4 % des répondants demeurent indécis. Comparativement au dernier sondage Léger & Léger, tenu les 22 et 23 septembre, le OUI augmente sa performance de 5,6 % tandis que le nombre d'indécis chute de 5,3 %. Le NON subit une légère diminution de 0,3 %.

Le président du Comité du NON, M. Jacques Parizeau, ne s'en fait pas outre mesure des résultats de ce sondage réalisé dans la foulée de la publication de l'étude de la Banque Royale sur les lendemains catastrophiques d'une victoire du NON. Il explique qu'il est « possible » que le camp adverse ait profité de « cette frénésie créée par la Banque Royale » pour

grossir ses rangs à partir du bas-sin d'indécis.

Par contre, M. Parizeau se réjouit du fait que les forces du NON n'ont pas perdu de plumes à la suite des derniers événements. « Je trouve cela assez extraordinaire qu'en dépit de l'impact indiscutable qu'a eu la crise que la Banque Royale a cherché de provoquer le NON n'a pas bougé et qu'il reste en avance sur le OUI ».

Trudeau et Bélanger

Jacques Parizeau dit ne pas se retrouver du même côté de la clôture. « Ça doit remonter aux années de Maurice Duplessis », se remémorait hier M. Parizeau à Trois-Rivières.

Les deux hommes demandent aux électeurs de dire NON au renouvellement de la constitution tel que proposé par l'Accord de Charlottetown. Mais là s'arrête le rapprochement.

LE NOUVEAU
CHOIX
98,1 FM

la station
POP ROCK
DE QUÉBEC

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
31288410
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multi points

C'EST FINI L'ENTRETIEN...

FENÊTRES EN PVC
Aluminium ou bois

PORTES D'ACIER

REVÊTEMENTS
EXTÉRIEURS
Vinyle, aluminium, etc.

TOITURES
bardeaux, etc.
LES MEILLEURS
PRIX « EN VILLE »

Comparez avant d'acheter
Estimation gratuite

UNE COMPAGNIE DE CONFIANCE
DEPUIS PRÈS DE 30 ANS
AU MÊME ENDROIT

RENOVATION 522-2084
188, avenue Lamontagne
Québec
(pres du Collège)

PRÉPAREZ-VOUS POUR LA SAISON DE SKI

31, chemin du Hameau
Stoneham (Québec) G0A 4P0
Québec: (418) 848-SKIS Montréal: (514) 441-2846

INVESTISSEURS, PROFESSIONNELS, GENS D'AFFAIRES, SPORTIFS
ou simplement toutes les personnes voulant relaxer et vivre à la montagne à 20 minutes de Québec.

Uniques dans la région de Québec, à vendre, condominiums à flanc de montagne, Les Versants Stoneham, SKIS AUX PIEDS. Condominiums entièrement meublés avec possibilité de gestion locative.

• 10 modèles de 2 à 8 personnes • Construction supérieure tout en béton • Complexe sécuritaire, foyer, bain tourbillon, tout inclus, du couteau à la literie • À proximité de toutes les activités sportives 4 saisons.

Prix de vente de 74 400 \$ à 136 400 \$.

Alain Vallières
président
Gilles Beaulieu
vice-président

INFORMATION:
Jacques Gagné
directeur du projet
(418) 877-9190
Danielle Tanguay
(418) 626-6966

« JOIE DE VIVRE »



Serge Perreault, Marlène Villeneuve.

Un jeune couple. Des idées de grandeur.

Un budget à respecter.

Un rêve: avoir une maison.

Une maison qui respire leur joie de vivre.

Une maison en banlieue.

Une maison attachante tout comme eux.

Nouvelle Dimension leur a proposé

Saint-Émile. Ils ont accepté.

Nouvelle Dimension leur a bâti une maison.

Matériaux de qualité supérieure.

Travail soigné. Finition impeccable.

Ils ont eu tout ça à temps.

Et en prime, ils ont eu la maison de leurs rêves.



NOUVELLE DIMENSION
CONSTRUCTION

Sainte-Foy
1038, Emelie-Chamard
659-3256

Val-Bélair-sur-le-Golf
1204, av. du Golf
845-2269

Saint-Émile
6835, du Veuve-Cléquot
842-0300

On est de service!

ÉVITEZ LES SURPRISES!

Demandez notre inspection sécuritaire - 35 points

comprend:
inspection 35 points,
vidange d'huile et filtre,
rotation de pneus et
vérification d'antigel

49⁹⁵\$*

SERVICE: 847-6000

N.B.: nous avons aussi un Service de carrosserie des plus modernes pour réparer tout accrochage!!

*Voitures et camions légers

Cartier
1475, Pie-XI Sud
Val-Bélair
Sortie
Sainte-Genève
de l'autoroute
Henri-IV
847-6000

LE RÉFÉRENDUM



Calendrier du jour

Voici l'ordre du jour prévu des principaux partis du OUI et du NON.

■ Le premier ministre Robert Bourassa et la caravane du OUI sont en tournée dans la région de l'Abitibi.

■ Le chef du Bloc québécois et vice-président du comité du NON, Lucien Bouchard, est au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

■ Grande assemblée publique du comité du NON de la circonscription de Gouin.

■ Rencontre-conférence des députés péquistes Louise Harel, Michel Bourdeau et François Beaulne dans un centre communautaire montréalais.

■ L'Association des jeunes progressistes-conservateurs du Québec fera connaître sa position sur l'entente constitutionnelle dans le cadre de son assemblée annuelle à Sherbrooke. On retrouve parmi les conférenciers les ministres Pierre Blais et Benoit Bouchard.

■ Le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, et le chef du Parti libéral du Canada, Jean Chrétien, participent à une assemblée publique dans la circonscription de M. Clark, à Drayton Valley, en Alberta.

■ Sommet constitutionnel de l'Association canadienne-française de l'Ontario. Le ministre Benoit Bouchard et le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Jean Dorion, prennent la parole.

Bourassa monte le ton aussi contre Chrétien

HULL — Visiblement agacé par les critiques qui fusent contre l'Entente de Charlottetown, Robert Bourassa a monté le ton, hier, servant même une mise en garde directe à un Jean Chrétien trop tiède sur certains aspects de l'accord.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Le chef du camp du OUI québécois, qui faisait campagne hier dans l'Outaouais, n'apprécie guère que le chef des libéraux fédéraux ait clairement indiqué son désaccord sur la volonté du Québec de nommer ses sénateurs. M. Chrétien a même laissé entendre qu'il songerait à changer la loi fédérale sur cette question s'il devient premier ministre du Canada.

« Je ne sais pas si Jean Chrétien est intéressé à faire élire des députés au Québec », avertit clairement M. Bourassa sur les ondes de la radio locale. A un jet de pierres de la Chambre des communes, M. Bourassa rappelle qu'il tient à ce que l'Assemblée nationale désigne ses sénateurs. « M. Trudeau est contre, M. Chrétien est contre. Moi je suis au pouvoir et les autres premiers ministres ont accepté ça. J'y tiens ! Je suis poli mais je suis têtue. »

M. Bourassa a également mis de côté sa réserve coutumière hier pour semoncer vertement l'ancien premier ministre Trudeau. Éva-

luant l'impact de la critique « simpliste et jacobine » de M. Trudeau le chef du OUI québécois rappelle que celui-ci « n'a jamais eu de scrupules à diviser les Canadiens. Il a un peu gouverné en les divisant les uns contre les autres. Je crois que les Québécois vont s'attarder davantage au contenu de l'entente qu'à l'interprétation qui peut en être faite ».

Vendre l'entente

Malgré une première semaine de campagne ardue, marquée par l'affaire Wilhelmy et les déclarations de Pierre Trudeau, M. Bourassa n'entend pas modifier le style de sa tournée qui doit l'amener aujourd'hui en Abitibi.

« Notre défi n'est pas de répondre à Pierre Elliott Trudeau qui répète en gros ce qu'il a toujours dit. Notre gros défi c'est de faire connaître l'entente aux Québécois. » Le premier ministre trouve un réconfort dans le dernier sondage Léger & Léger qui « tel que présenté disait que le OUI était en hausse ». Même si ce coup de sonde a été réalisé avant la publication de la conversation téléphonique Wilhelmy-Tremblay, M. Bourassa se dit convaincu que

les Québécois ne vont pas « accorder de l'importance à des conversations téléphoniques dans un contexte particulier ».

Aux journalistes qui lui demandaient ce qu'il entend faire pour créer un revirement dans la campagne, le chef du OUI rétorque qu'il maintient le cap. « Comme je fais là, j'ai répondu aux questions pendant une heure. Et je continue. Je vais rencontrer la chambre de commerce, demain je suis en Abitibi. Hier j'ai visité trois régions et j'explique le contenu de l'entente et les risques de l'entente, les avantages de l'entente et les risques du NON. »

Le premier ministre multiplie également les occasions de montrer l'intérêt de son gouvernement pour l'économie. Hier, à Hull,

Québec et le Fonds de développement technologique y allaient d'une deuxième subvention à la modernisation d'entreprise cette semaine : 5,8 millions \$ en subvention et 5,8 millions \$ en crédit d'impôt au projet Interface de développement de logiciels.

Pas question donc d'associer Jean Chrétien ou d'autres politiciens à sa tournée. « C'est à eux de prendre leurs décisions. Moi je fais ma campagne, je n'interviens pas dans la stratégie des autres partis politiques. Je n'ai pas d'objection, s'ils veulent venir qu'ils viennent. »

Quant à la possibilité d'y associer des gens d'affaires, M. Bourassa renvoie à la publicité du OUI

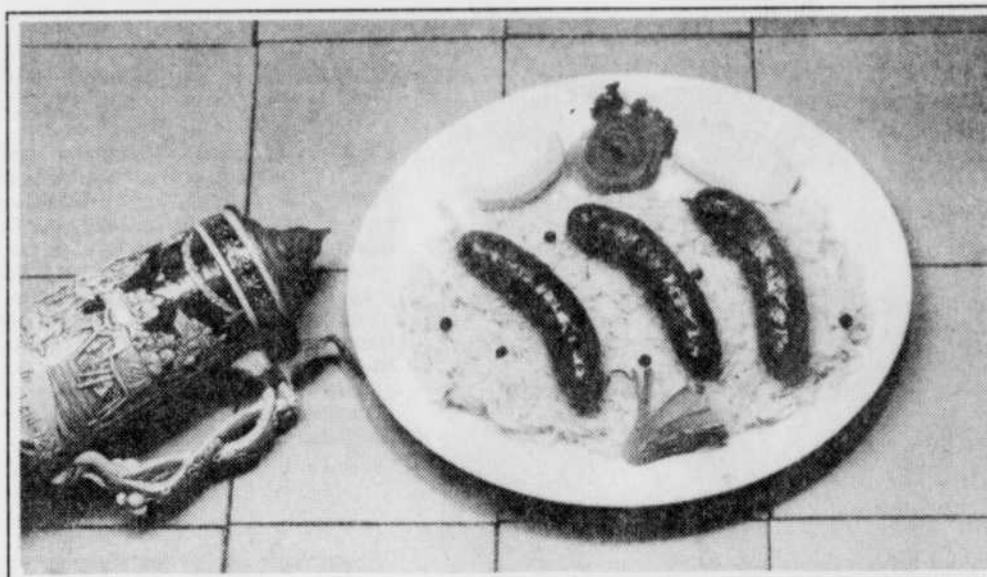
qui utilise les Guy St-Pierre, Michel Bélanger, etc. « Ils ne sont pas obligés de circuler partout et de rencontrer 40 journalistes trois fois par jour. »

Il refuse de montrer quelque inquiétude sur le déroulement de la campagne du OUI. « Non je ne suis pas inquiet. Pas du tout. C'est ma sixième campagne, c'est pas la plus facile mais c'est pas la plus difficile », souligne-t-il en rappelant les péripéties de la campagne électorale de 1989.

Comme pour confirmer les faits, une quarantaine de jeunes manifestants du NON l'ont accueilli, pancartes à la main, à un 5 à 7 de la Chambre de commerce de l'Outaouais, à Gatineau, hier.

SAMEDI • DIMANCHE • BUFFET INTERNATIONAL

RENDEZ-VOUS INTERNATIONAL



Saucisses et choucroute à la bière - Allemagne

Le chef exécutif du restaurant Manhattan Grill, Christian Croze, et son équipe vous convient tous les samedis et dimanches à son buffet international comprenant pas moins de cinq mets d'origine différentes à prix populaire : 14,95 \$ pour les adultes, 12,95 \$ pour l'Âge d'or et 6,95 \$ pour les enfants de dix ans et moins.

Bon appétit!

OKTOBERFEST
du 1er au 11 octobre



2635, Hochelaga, Sainte-Foy
Place de la Cité
657.1670

Le plus grand choix de bières importées à Sainte-Foy



Solde de tissus

20% de rabais

TISSUS IMPORTÉS

Tissus importés célèbres dans le monde entier offerts dans une palette de couleurs et de textures variées.

DÉCORATION

Décoration : grand choix de tissus, voilages et dentelles offert en magasin et sur commande.

- Tissus à recouvrement pour meubles
- Couettes en duvet et hollofill
- Housses de couette et tissus jusqu'à 280 cm de largeur
- Service de confection en décoration

PATRONS

VOGUE - BUTTERICK
50%



TEXTILES
Dam
TISSUS-DÉCORATION

586, rue St-Jean, Québec 529-1658

À QUÉBEC, C'EST BETTY QUI PORTE LE PANTALON!



Les Nettoyeurs
Betty Brite

NETTOYAGE DE PANTALON
3,15 ch.
plus fixe

Il n'y a rien de mieux que la sensation d'un pantalon bien pressé. Et à 3,15\$, ça ne vaut pas la peine de s'en passer!

BEAUPORT
BEAUPORT
BEAUPORT
CHARLESBOURG
CHARLESBOURG
LEBOURGNEUF
QUÉBEC
QUÉBEC
SAINT-FOY
VAL-BÉLAIR
LORETTEVILLE

Place Seigneuriale, 590, Cambrone
Carrefour Le Plateau, 1050, Larue
Carrefour Rochette
Les galeries Charlesbourg
Place Bourg-Royal, 1010, 80e rue
Centre commercial Place Lebourgneuf
230, Marie de l'Incarnation
244, Crémazie Ouest
Centre commercial place Sainte-Foy
Centre commercial Place Val-Bélair
250, St-Louis

661-2940
661-6610
661-4643
623-0432
626-4252
623-5537
683-7523
522-1194
656-9825
843-7972
843-8787



DÉCOUPEZ ET PROFITEZ DES RABAIS SUIVANTS

2\$
sur nettoyage de 7 \$ à 13,99 \$

4\$
sur nettoyage de 14 \$ à 19,99 \$

6\$
sur nettoyage de 20 \$ et plus

Coupon valide du 3 au 9 octobre 1992.
Non applicable sur l'offre de nettoyage de pantalon à 3,15 \$ ni sur cuir, soie et fourrure.
Doit être présenté avec tout nettoyage.

LE RÉFÉRENDUM

Citations du jour

■ « D'ici le 26 octobre, ne m'appellez plus "Ti-Oui", mais "Gros-Non" Laberge. » — L'ancien président Louis Laberge de la FTQ au congrès référendaire de la centrale syndicale à Saint-Hyacinthe.

■ « Faut-il du front pour venir nous faire la leçon hier soir, pour nous parler des problèmes des droits individuels des Canadiens. Mon œil ! Qu'en est-il des droits individuels des sept millions de Québécois qui sont restés sur le banc de neige en 1981 au moment du rapatriement de la Constitution. C'est pas rien, ça. » — Le ministre d'État à l'Agriculture, Pierre Blais, à Québec, en commentant l'opinion de l'ancien premier ministre Trudeau.

■ « M. Trudeau n'a jamais eu de scrupules à diviser les Canadiens et notre défi aujourd'hui, c'est de ne pas lui répondre. » — Le premier ministre Robert Bourassa, au cours d'une émission-débat, à Hull.

■ « Cela prend des sociétés américaines pour calmer les esprits soulevés par une banque canadienne. Ce n'est pas le moindre des paradoxes. » — Le chef du Parti québécois et président du comité du NON, Jacques Parizeau, à propos de la position des agences financières américaines, Moody's et Goldman Sachs.

■ « L'autonomie fiscale signifie la possibilité de disposer de ses impôts à sa guise. Mais on n'organisera tout de même pas, à travers le Québec, 15 Monaco (les réserves) qui deviendraient le lieu de résidence de toute une série de Québécois qui cherchent à éviter de payer des impôts. » — Jacques Parizeau, au sujet de l'autonomie fiscale des autochtones, dans sa biographie qui vient d'être publiée aux Éditions de l'Homme.

■ « Nous ne sommes pas au ciel avec cette entente mais c'est la meilleure possible. Si c'est NON, nous pouvons dire adieu à la négociation pour longtemps. » — Dan Philip, de la Ligue des Noirs du Québec, en conférence de presse.

Mulroney attaque vivement la CEQ

CAP-DE-LA-MADELEINE — Brian Mulroney explique en partie les problèmes de décrochage scolaire dans sa province par la trop forte politisation de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« Il y a probablement un certain lien entre l'intérêt prononcé des dirigeants de ce syndicat, leurs priorités qui semblent être infiniment plus centrées sur l'élection d'un gouvernement séparatiste et l'indépendance du Québec, que leur préoccupation pour l'éducation de nos enfants », a expliqué hier le premier ministre.

M. Mulroney a tiré cette salve

hier parce que la veille Pierre Trudeau avait insisté dans sa critique de l'Entente de Charlottetown sur la fiche québécoise peu enviable en matière de décrochage scolaire. À son avis, s'il y a une dimension de la société qui devrait être apolitique et non partisane, c'est bien celle de l'éducation.

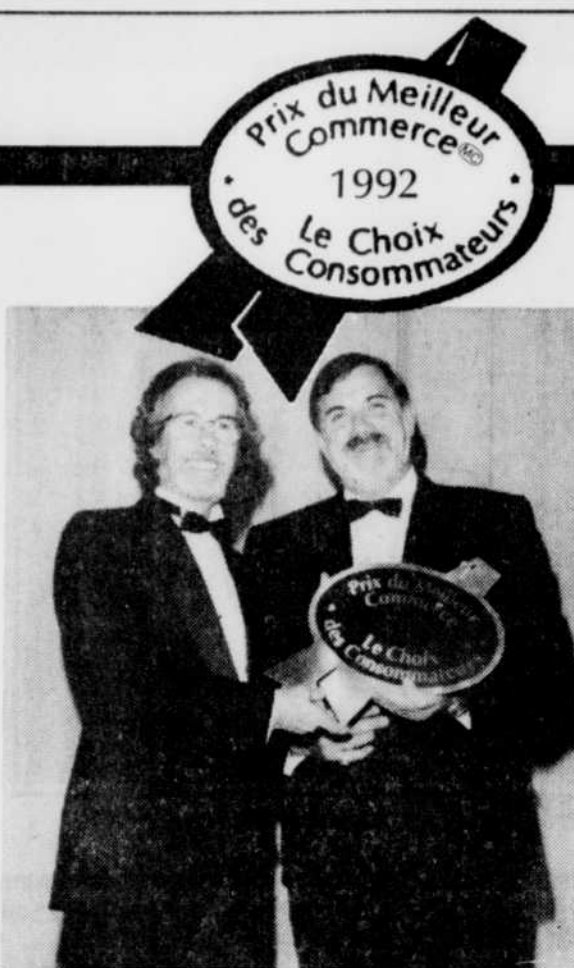
« La quasi-totalité de nos enseignants sont non partisans, je présume, et sont excellents. Mais les dirigeants de la CEQ ont du syndi-

cat fait un instrument politique. » Brian Mulroney a conclu sur cet aspect en soulignant qu'il avait pris connaissance récemment d'un rapport sur les résultats pédagogiques au Québec « et, c'est pas riche ».

Cette dénonciation de la CEQ s'inscrit dans une tendance de plus en plus forte chez le premier ministre de frapper sur des cibles précises ces derniers jours. Il se moque régulièrement des syndicalistes Gerald Larose et Louis Laberge, les chefs Jacques Parizeau et Lucien Bouchard goûtant eux aussi à cette médecine de campagne électorale.

Jean Allaire est également un souffre-douleur de M. Mulroney, ce dernier révélant hier à son auditoire que le ténor libéral reçoit 2000 \$ par semaine du Parti québécois pour contrer le OUI.

« En janvier 1991, M. Parizeau disait du rapport Allaire dans le Toronto Star que c'était stupide, ridicule, humiliant et stupide. Aujourd'hui il nous demande d'écouter son ami... », raillait hier M. Mulroney devant plusieurs centaines de gens réunis par la Chambre de commerce de Cap-de-la-Madeleine.



Jacques Langlois (à gauche) reçoit la plaque du meilleur commerce 1992 catégorie OPTICIEN de monsieur Jacques Portelance, conseiller à la ville de Charlebourg, lors du gala couronnant l'ensemble des gagnants en juillet 1992 à la salle de bal du Château Frontenac.

Une appréciation mutuelle

L'équipe de Jacques Langlois opticien tient à remercier sincèrement les consommateurs de l'avoir élu comme Meilleur commerce 1992 catégorie opticien pour la troisième année consécutive. Cet honneur nous fait encore plus apprécier la fidélité de notre clientèle et nous renforce dans notre détermination de toujours offrir un service hautement professionnel et des produits de grande qualité. La satisfaction de chacun de nos clients est de loin la plus grande distinction que nous puissions espérer. Merci de nous avoir choisis.

Jacques Langlois
et toute son équipe

OPTICIEN
Jacques Langlois

LIMOULOU- 455, 3e Avenue 523-6690
SAINT-FOY- 1113, rue de l'Église 659-3616
MAIL CENTRE-VILLE- 529-9351
460, St-Joseph Est (édifice Holiday Inn)

VENTE DE FERMETURE

SE POURSUIT

à compter de 8 h 30

RABAIS

JUSQU'À

50%

PROFITEZ
DES
AUBAINES

PROFITEZ
DES
AUBAINES

PROFITEZ
DES
AUBAINES

Tel que

VENTE FINALE PAYEZ ET EMPORTEZ

Peinture
Matériaux de
construction
Outils de toutes
sortes
Bois, portes
Ferronnerie

Accessoires de
toutes sortes
Tout pour la
décoration
Céramique, papier
peint
Luminaire, etc.



Quincaillerie
P.-H. VILLENEUVE
255, av. Giguère, Vanier



11,695\$



SONATA 1992, AUTOMATIQUE

Transport, préparation et taxes en sus, rabais du manufacturier inclus.

659, boul. St-Joseph, Québec
418/623-5471

BIENTÔT 50 ANS À VOTRE SERVICE



On évolue à votre avantage

Cette offre est d'une durée limitée
Photo à titre indicatif



Le seul concessionnaire Hyundai
de la région dont les ateliers
sont recommandés par
le Club Automobile

LE RÉFÉRENDUM

Regroupement des communautés culturelles pour le OUI

«Ce pays est autant à nous qu'aux anglophones et francophones»

MONTREAL — « Trudeau et Parizeau sont des gens malhonnêtes qui contribuent chacun à leur manière à défaire briques par briques la maison Canada. Trudeau parle de l'harmonie canadienne mais son accord constitutionnel nous a-t-il laissé en plus grande harmonie ? »

par DIDIER FESSOU
du bureau du SOLEIL

« Les communautés ethno-culturelles ont contribué à bâtir ce pays qui s'appelle le Canada, elles en sont fières et il n'est pas question de permettre à qui que ce soit de le défaire. Voilà pourquoi, dans leur immense majorité, les communautés voteront OUI au référendum. »

Telles sont les affirmations lancées hier matin par Mme Maria Peluso, professeur de sciences politiques à Concordia et représentante de la communauté italienne au sein du Regroupement des communautés culturelles pour le OUI.

Sous l'égide du député Robert Libman, du Parti égalité, une demi-douzaine de porte-paroles des « minorités visibles et ethniques » avaient convoqué la presse pour faire part de leur ralliement au

camp du OUI. Conférence de presse qui s'est presque entièrement déroulée en anglais une fois dites les politesses d'usage.

L'anglais n'a pas seulement constitué la langue d'usage de cette rencontre. L'affichage lui-même était destiné aux adeptes de la langue de Shakespeare : deux petites affiches vantant le OUI encadrées par deux immenses « posters » prônant le YES. Situation donnant à penser que, pour le Comité du OUI, l'anglais est la langue des minorités culturelles.

Tout au long de leurs interventions, les représentants des communautés noire et jamaïcaine, chinoise et indienne, grecque et italienne ont affirmé qu'un rejet de l'Accord de Charlottetown constituerait le premier pas vers la souveraineté du Québec :

« L'avenir de ce pays qui s'appelle le Canada est en jeu et il est grand temps que les commu-

nautés culturelles fassent entendre leur voix. Nous avons contribué à bâtir ce pays et il est autant à nous qu'aux Blancs anglophones et francophones qui se le disputent », ont-ils répété tour à tour.

À la question de savoir si une telle prise de position n'allait pas encore une fois éloigner les communautés culturelles des francophones, Mme Peluso a rétorqué : « Voyons donc. Les francophones hors Québec appuient le référendum et notre prise de position nous rapproche d'eux ».

Parmi les autres points mis de l'avant, notons la vive réprobation

que suscite le NON de Pierre Elliott Trudeau : « Les Trudeau, Parizeau et Allaire sont dans la même barque. Moralement, cette attitude n'est pas responsable. Cela prouve que les gens du NON ne s'entendent pas entre eux et sont divisés. »

Il semble aussi, des propos tenus lors de cette conférence de presse, que les membres des communautés culturelles sont très mêlés entre le OUI et le NON : en effet, il y aurait confusion entre ce qu'il fallait répondre en 1980 et ce qu'il faut répondre cette année.

Lire dossier page A-21

Diane Jules indispose

TROIS-RIVIÈRES — La comédienne Diane Jules, qui animait hier soir le lancement du comité parapluie du NON a prononcé des propos qui ont laissé de glace plusieurs des quelque 1500 participants à cet événement qui se tenait à Trois-Rivières.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Emporté par un auditoire chauffé à bloc, Mme Jules, qui assurait les enchaînements entre les différentes activités de la soirée, parlait de ceux qui allaient voter OUI au référendum du 26 octobre.

« Il y a toujours du monde qui ont peur du changement, même si ce changement-là est pour le mieux. C'est sûr qu'il restera toujours une couple de

vieux ici et là qui vont voter OUI. Je ne les juge pas, je les comprends, ils ont la chienne ».

La déclaration de Mme Jules a indisposé plusieurs militants qui se demandaient si ce commentaire controversé allait causer des embêtements à la campagne du NON qui va comme sur des roulettes depuis le début de la période référendaire. Plusieurs se sont immédiatement rappelés l'incident des Yvette de 1980.

SONATA 1992

11 695\$

transmission automatique

SCOUPE • ELANTRA • EXCEL EN MAIN

STE-FOY HYUNDAI

2650, Dalton
parc Colbert
Sainte-Foy

654-9292

*Transport, préparation en sus.

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

ENCAN PUBLIC

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS POUR LIQUIDER PAR ENCAN PUBLIC UNE GRANDE QUANTITÉ DE TAPIS DE PERSE et orientaux, tapis Qum, Nain, Ispahan, Tabriz, Kashan, Bijar, Qashgai, Bakhtiar, Heriz, Bokhara, Kashmiri, Kelim, des tapis d'Iran, du Pakistan, d'Afghanistan, etc. TAPIS NEUFS, SEMI-ANTIQUES et plusieurs autres. Toutes taxes fédérales, douanes et autres déjà payées par courtiers cautionnés. Les tapis sont vendus un à un. Marchands exonérés de taxe sur présentation d'un numéro de taxe. Aucun minimum ni mise à prix. TPS incluse.

DIMANCHE 4 OCTOBRE À 13 h 30
(inspection à 12 h 30) à

L'HÔTEL GERMAIN DES PRÉS

1200, av. Germain-des-Prés, (coin Laurier) Sainte-Foy (Québec)

Les Encans Butt Ltée, Liquidateurs, Encanteurs, Évaluateurs
8461, boul. Décarie, Montréal
Tél.: (514) 735-7002 Télécopieur: (514) 735-9095

Conditions: Argent comptant, cartes de crédit et chèques avec I.D. Frais de manutention de 10% exigés.

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

13^e ÉDITION

La course vers la lumière

Pour toute la famille j'y participe à mon rythme!

Dimanche 4 octobre

Départ: à 10 heures

Aucun frais d'inscription avec 10,000 et plus de commandite.

Marche de 5 Km ou **Course à vélo de 20 Km** ou **Course à pied de 10 Km**

Départ: du Grand Hangar du Vieux-Port de Québec
84, rue Dalhousie
Lieu: Boulevard Champlain

FORMOEIL

Course à pied chronométrée et sanctionnée par la Fédération d'athlétisme du Québec

Tél.: (418) 654-0835

Clinique d'information sur les maladies de l'oeil

offerte gratuitement à toute la population par des ophtalmologistes de 9 heures à 11 heures

ESSE

Caisse populaire des fonctionnaires du Québec

LES SOLEILS

Procurez-vous votre formule d'inscription chez votre détaillant ESSE participant et dans les neuf succursales de la Caisse populaire des fonctionnaires ou inscrivez-vous avant le départ de la course, le jour même.

PRODUITS DE BEAUTÉ

CÉRAMIQUE • ROBINETS
TOURBILLONS • MARBRE
BOUTIQUE D'ACCESSOIRES ET CADEAUX

CÉRAMIQUE
D • É • C • O • R

4220, 3e Avenue Ouest, Charlesbourg • 627-0122

**Des arbres...
ça se protège!**

ABRI-TEX
Toile géotextile

- Protège les végétaux contre le vent, le froid et le sel de rue.
- Réutilisable année après année.
- Laisse pénétrer la lumière.

CITROUILLE
toute grosseur

2.29

Prix en vigueur jusqu'au 5 octobre 1992 ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

BULBES
Choisissez parmi

220 variétés

- TULIPES • NARCISSES • JACINTHES
- CROCUS • PERCE-NEIGE • MUSCARIS
- FREESIAS, ETC.

POUR APPLICATION IMMÉDIATE
ENGRAIS D'AUTOMNE pour pelouse

6-9-15
sac de 20 kg

centre jardin HAMEL
Votre jardinier-conseil

ANCIENNE-LORETTE
6029, boul. Hamel

BEAUPORT
1350, boul. des Chutes

CHARLESBOURG
1169, 80e Rue Est

LÉVIS
4800, boul. de la Rive-Sud

SAINTÉ-FOY
Halles de Sainte-Foy



Depuis 1 an, nos clients sont



C'EST À TON TOUR, MA CHÈRE SATURN

Aujourd'hui, le 3 octobre 1992, Saturn célèbre en grande son premier anniversaire. Un anniversaire éclatant à l'image d'une première année couronnée de succès autant critique que populaire. À nos yeux, cette réussite tient en un mot: satisfaction. Sur tous les plans, qu'il s'agisse de performance, de garantie ou de service après-vente, Saturn a répondu aux attentes des consommateurs.

PREMIÈRE DE CLASSE

La valeur n'attend pas le nombre des années. En 1992, dès sa première année, Saturn a atteint des sommets que lui envient ses concurrents: plus de 10 000 voitures vendues au Canada. Comme quoi les consommateurs ont trouvé en Saturn l'automobile de qualité internationale à prix abordable qu'ils attendaient.

UNE PETITE RÉVOLUTIONNAIRE

Avec ses 44 brevets en poche et ses 19 autres en attente, Saturn a gagné le pari de l'innovation. Dotée de panneaux latéraux de polymère résistants à la corrosion et aux coups, Saturn a créé une petite révolution dans le monde concurrentiel des fabricants automobiles.



DU GÂTEAU POUR 1993

En 1993, Saturn poursuit sur sa lancée. La liste de ses équipements de série est impressionnante. Jugez-en: vitrage teinté, radio AM-FM stéréo avec quatre haut-parleurs, phares halogènes, sièges baquets inclinables à l'avant, siège arrière rabattable 60/40, dégivreur de lunette arrière et, du nouveau sur tous les modèles 1993, un sac gonflable côté conducteur. Cette année, donc, Saturn veille comme jamais à votre sécurité.

* PDSF pour les modèles de base 1993. Transport et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre moins cher.
** Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire.



nt heureux comme des bébés.

L'ESPRIT DE FAMILLE SATURN

Avec une vingtaine de concessionnaires au Québec, Saturn couvre de plus en plus de terrain. Et la famille Saturn ne cesse de s'agrandir: berlines SL, SL1 et SL2; coupé sport économique SC1, en plus de la SC2; et la toute nouvelle Familiale en deux modèles: la SW1 et SW2.



ON VOUS PREND SOUS NOTRE AILE

Avec la garantie qui couvre la Saturn pendant trois ans ou 60 000 km sans déductible, selon **Assistance** SATURN ROUTIERE la première éventualité, vous pouvez rouler tranquille. De plus, l'acheteur d'une Saturn 1993 se trouve automatiquement inscrit au Programme d'assistance routière 24 heures.**

DES PRIX CADEAUX

Berline, à partir de 10 995 \$*
Coupé sport, à partir de 13 195 \$*
Familiale, à partir de 12 995 \$*



L'automobile réinventée de toutes pièces.

Passez nous voir et venez fêter le premier anniversaire de Saturn le 8 octobre et tout le mois durant. Pour obtenir plus de renseignements ou connaître le concessionnaire le plus près, composez le 1 800 263-1999.

L'Ordre des francophones d'Amérique rend hommage à l'ethnologue Jean-Claude Dupont

Douze personnalités de la francophonie ont reçu hier les insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique en reconnaissance de leur contribution au maintien et à l'épanouissement de la vie française en Amérique et ailleurs dans le monde. Quatre des nouveaux membres sont du Québec, un de l'Acadie, un de l'Ontario, deux de l'Ouest canadien, deux des États-Unis et deux de la francophonie internationale. Par la même occasion, le prix du 3-juillet-1608, qui reconnaît les services rendus à la francophonie nord-américaine, a été décerné au Conseil canadien de la coopération (CCC).



CÉGEP
FRANÇOIS-
XAVIER-GARNEAU
UNE FORMATION POUR LA VIE

COMMENCEZ À ÉTUDIER AU
CÉGEP FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU EN JANVIER 1993
DEUX PROGRAMMES PROFESSIONNELS VOUS SONT OFFERTS
SOINS INFIRMIERS ET INFORMATIQUE

SOINS INFIRMIERS

Le cégep François-Xavier-Garneau vous offre l'admission au programme à l'hiver 93.

Vous recherchez une formation de qualité? Le programme en Soins infirmiers répondra à vos attentes. Des laboratoires modernes, des professeurs dynamiques qui ont à cœur votre formation et qui assurent une supervision constante de votre cheminement scolaire.

Notre excellence est reconnue par vos futurs employeurs.

Ce programme conduit à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.).

Ne ratez pas la séance d'information et la visite des locaux et laboratoires:
Samedi 17 octobre 1992
à 10h

Local 3070
Pavillon A, 1660, boul. de l'Entente

Date limite d'inscription : 1er novembre

Pour information, téléphonez à
688-8310, poste 2268

INFORMATIQUE

Vous cherchez une profession aux multiples débouchés et un taux de placement supérieur à 90%.

L'informatique est ce qu'il vous faut!

En plus de bénéficier d'équipements sophistiqués et diversifiés, vous étudierez et vous serez encouragé par des professeurs soucieux d'enseigner des domaines de pointe à Garneau :

- Les réseaux et télécommunications

- La programmation dans un environnement graphique tel que Macintosh

- Les langages de quatrième génération

Ce programme conduit à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.).

Ne ratez pas la séance d'information et la visite des locaux et laboratoires:
Samedi 17 octobre 1992
à 10h

Local G-4817
Pavillon G, 1620, boul. de l'Entente

Date limite d'inscription : 1er novembre

Pour information, téléphonez à
688-8310, poste 2356

La remise des insignes a eu lieu dans la chapelle extérieure du Petit Séminaire de Québec au cours d'une cérémonie présidée par M. Pierre-Étienne Laporte, président du Conseil de la langue française.

Institué en 1978, l'Ordre des francophones d'Amérique est une distinction décernée annuellement par le Conseil de la langue française.

Parmi les récipiendaires du Québec, citons M. Jean-Claude Dupont, ethnologue et professeur au département d'histoire de l'université Laval, qui supervise depuis 1984 la collection « Ethnologie de l'Amérique française » et est l'auteur ou le collaborateur de plusieurs publications en Amérique française. Il contribue depuis 1963 à la diffusion du fait français en Amérique comme à l'étranger par son indéfectible engagement à mieux faire connaître les ri-

chesses culturelles des francophones nord-américains.

Les trois autres sont M. Michel Bergeron, professeur titulaire et directeur de département de physiologie à l'université de Montréal; M. André Bisson, président de la firme Maxwell Communications Canada, président de OAG Canada ainsi que chancelier et président du Conseil de l'université de Montréal, et Mme Lily Tasso, journaliste au journal La Presse, de Montréal.

Récipiendaire du prix du 3-juillet-1608, le Conseil canadien de la coopération est un organisme voué à la promotion des intérêts francophones du Canada. En raison de ses neuf conseils provinciaux membres et des coopératives qui leur sont affiliées, il représente environ 5,7 millions de coopérants et constitue le mouvement regroupant le plus grand nombre de membres francophones au Canada.



L'ethnologue Jean-Claude Dupont, à gauche, supervise depuis 1984 la collection « Ethnologie de l'Amérique française ». M. Pierre-Étienne Laporte, président du Conseil de la langue française, à droite, lui remet le document de circonstance.

Avis d'audience publique

INSTITUT
QUÉBÉCOIS

Conformément à l'article 36.1 de la Loi sur le cinéma (L.R.Q., c. C-18.1), l'Institut québécois du cinéma annonce qu'ilendra à Montréal les 4 et 5 novembre 1992 une audience publique sur les objectifs du soutien financier accordé au cinéma et à la production télévisuelle indépendante dans le nouveau contexte de politique culturelle rendue publique le 19 juin 1992. Un comité formé à cette fin est composé de : Nicole Benoit, vidéaste et membre du conseil d'administration de l'Institut; Arnie Golbart, scénariste, réalisateur et producteur; Gaétan Morency, administrateur; Lorraine Richard, productrice et Marcel Sabourin, acteur et scénariste.

Le comité examinera les questions se rapportant aux objectifs du soutien financier du gouvernement du Québec, à la provenance des fonds investis dans le cinéma, la production télévisuelle indépendante et la vidéo, aux mécanismes et programmes d'aide accordés aux différents volets et secteurs de l'industrie ainsi qu'aux différents types de productions.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur l'une ou l'autre des questions doit faire connaître son intention d'ici le 23 octobre 1992. Un guide de procédures expliquant les démarches à suivre pour participer à l'audience est disponible auprès de l'Institut.

Institut québécois du cinéma
80, rue de Brésoles
Montréal (Québec)
H2Y 1V5

Téléphone : (514) 288-7655
Télécopieur : (514) 288-7289

LES QUESTIONS QUI SERONT SOULEVÉES LORS DE L'AUDIENCE

Dans le but d'aider les participants à se préparer pour l'audience publique, le comité a formulé certaines questions clés qu'il désire aborder, notamment :

• Compte tenu des principes identifiés dans le cadre de la politique culturelle du Québec (la culture, un bien essentiel; l'autonomie de création et la liberté d'expression, l'accès à la culture pour le plus grand nombre de citoyens; la culture, une responsabilité partagée entre l'État et ses partenaires) :

- Y a-t-il des aspects déterminants de la production du cinéma, de la télévision indépendante et de la vidéo qui ne sont pas adéquatement financés? Si oui, expliquer.

- Dans cette même perspective, y a-t-il des aspects déterminants du développement sectoriel de ces industries qui devraient être mieux financés?

- Pour les aspects de la production ou du développement sectoriel qui sont négligés, quelles formes d'aide (programmes et mécanismes) devraient les soutenir?

• Devrait-il y avoir de nouvelles sources de financement :

- liées aux recettes déjà existantes de l'industrie?

- liées à l'implantation de nouvelles technologies de diffusion et de réception des productions?

- D'autres sources de financement sont-elles envisageables?

• Devrait-on impliquer de nouveaux partenaires, au-delà des SPEQ et du crédit à la capitalisation des entreprises, pour la création d'un fonds d'investissement à la capitalisation des entreprises?

• Compte tenu de l'évolution des formules de partenariat pour la production et des modes de mise en marché sur le marché national et international :

- est-ce que les mécanismes et les programmes actuels de financement de la production créent des contraintes qui nuisent au développement des projets ou des entreprises?

- comment pourrait-on améliorer les mécanismes ou programmes existants pour répondre aux nécessités du développement des projets ou des entreprises?

- est-ce que de nouveaux mécanismes ou programmes sont nécessaires pour améliorer la situation?

- selon les suggestions d'amélioration ou de création de programmes mises de l'avant, quelles modalités d'attribution de l'aide sélective ou automatique pourraient être envisagées?

• Dans le cas de l'aide automatique, les critères d'admissibilité au soutien financier sont précisés et toute entreprise qui répond aux critères énoncés peut y avoir accès. Dans le cas de l'aide sélective, un jugement est porté par un organisme public ou un jury en vue de choisir les bénéficiaires du financement.

• Il y a deux définitions d'un film québécois, une pour la certification et une pour l'admissibilité aux programmes d'aide. Devrait-on réviser les critères définissant un film québécois pour qu'ils soient également applicables à tous les programmes du gouvernement et ce compte tenu des impératifs de la coproduction? Avez-vous des propositions pour définir un film québécois?

• Est-ce que la pluralité des institutions intervenant dans l'industrie est souhaitable ou non? Si oui, dans quelle mesure?



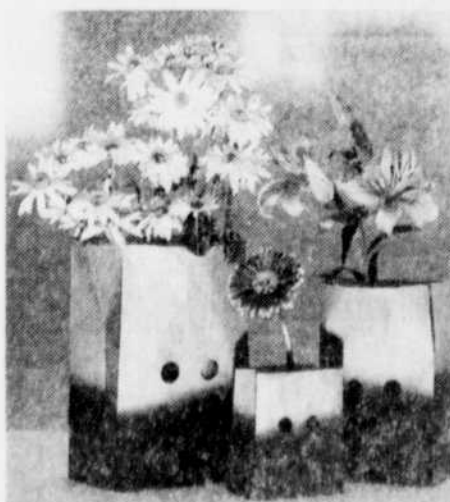
VIVRE CACHÉ

La misère n'a pas de visage
La misère se cache, plus souvent
qu'elle ne se montre
La misère, c'est vivre
au milieu de tout le monde
dans l'indifférence et dans l'anonymat.



Centraide

RESSOURCES POUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE
DANS VOTRE RÉGION



RÉAGISSONS!

du 22 septembre au 6 novembre 1992

SI VOUS N'AVEZ PAS ÉTÉ SOLlicitÉ...

Vous pouvez faire parvenir vos dons
directement à Centraide Québec

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

☎ (418) 660-2100 ☎ 1-800-267-5555

Faites votre chèque à l'ordre de Centraide Québec.

N'envoyez pas d'argent par la poste. Reçu sur demande.

Postez à Centraide Québec

3100 Ave Bourg-Royal suite 101, Beauport, Qc G1C 5S7

LESOLEIL

SA

Hydro-Québec

Bell

Logo of a company

Jocelyne Champagne accuse son ex-mari d'inceste

BAIE-COMEAU — Témoignage chargé d'émotions, hier, au palais de justice de Baie-Comeau, alors que Jocelyne Champagne a été appelée à témoigner à son procès, où elle est accusée de retenir, garder et cacher sa fille de cinq ans.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

Détenue depuis plus de quatre mois pour ne pas avoir respecté une ordonnance de la cour supérieure, Jocelyne Champagne s'est fait entendre pour la première fois devant un tribunal. Elle a expliqué aux 12 membres du jury les raisons pour lesquelles elle refusait de remettre sa fille à son père, qui en a tout de même obtenu la garde légale, en septembre 1991.

Dans un témoignage qui a duré plus de deux heures, Jocelyne Champagne a révélé à la Cour que les problèmes du couple ont débuté peu après son mariage, avant même l'arrivée de l'enfant, en 1987. L'accusée a fait état d'une certaine forme de violence conjugale de la part de son ex-mari, M. André Caron. Elle a affirmé avoir été poussée en bas d'un escalier alors qu'elle tenait son enfant dans ses bras. Elle a ajouté avoir été frappée au visage par son mari, la veille même du baptême de Caroline.

Jocelyne Champagne a par la suite raconté en détail la scène du 31 octobre 90 alors qu'elle a surpris son mari se livrant à des actes qu'elle qualifie d'inceste avec sa fille. L'accusée a d'abord haussé le ton puis fondu en larmes lorsqu'elle a révélé qu'elle avait entendu sa petite fille pleurer dans sa chambre et qu'elle est montée pour y apercevoir son mari au lit avec Caroline qui n'avait plus de petite culotte.

Selon son témoignage, André Caron était alors en train de froter son pénis entre les cuisses de

sa fille alors âgée de trois ans. À ce moment, quelques sanglots ont retenti dans la salle d'audience où une cinquantaine de personnes assistent à ce témoignage.

Un peu plus loin dans son témoignage, Jocelyne Champagne a affirmé avec agressivité : « Je ne veux plus jamais que mon ex-mari remette ses pattes sales sur ma petite fille. Je veux être en règle avec la loi et vivre en sécurité avec ma fille », a-t-elle clamé à haute voix.

L'accusée a admis, devant le tribunal, qu'elle n'avait pas respecté les droits de visite du père ni l'ordonnance qui lui enlevait la garde de sa fille. « C'est pour sa sécurité que je me suis enfuie avec elle, pour éviter de nouvelles

crises de convulsions », a ajouté Mme Champagne.

Contre-interrogatoire

Le juge Claude Jourdain a alors ajourné la séance pour revenir en après-midi avec le contre-interrogatoire de la Couronne qui reprendra lundi. Le procureur Me Arnold Brochu a débuté en interrogeant l'accusée sur sa méfiance envers les autorités judiciaires et sociales. La femme a répliqué avec assurance qu'elle était une personne naïve mais qu'elle doutait de la compétence de la travailleuse sociale de la Direction de la protection de la jeunesse qui a traité le dossier de Caroline.

La séance a été levée en fin de journée et reprendra lundi avec la fin du contre-interrogatoire de la Couronne. Les plaidoiries des deux avocats suivront probablement le lendemain. Le procès pourrait se terminer au milieu de la semaine prochaine.



Jocelyne Champagne et la matrone qui l'accompagnait, hier après-midi, au palais de justice de Baie-Comeau.

CONFÉRENCE

Dans le cadre
des mercredis du

CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT PSYCHO-CORPOREL



Marichka et Marc Côté LE BONHEUR et L'ÂME SOEUR

Mercredi 7 octobre 19h30

Hôtel Classic

2815, boul. Laurier

Sainte-Foy

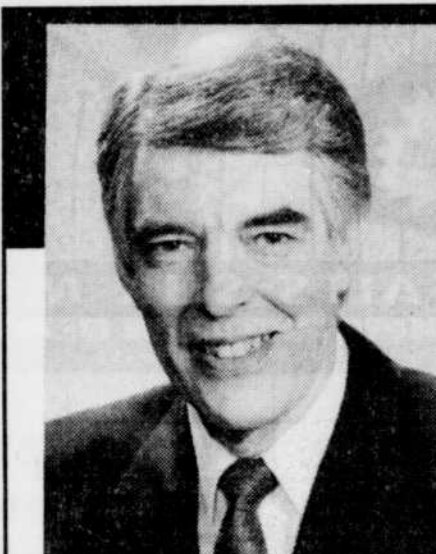
Stationnement gratuit

Coût: 15\$

Réservation: 687-1165

Événement organisé par le

CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT PSYCHO-CORPOREL



Jean Dumas, professeur

Pour inscription,
samedi, dimanche et
lundi, de 11 h à 16 h

Début des cours,
17 octobre 1992

COURS INTENSIFS (5 SAMEDIS)

Vous apprendrez à :

- parler en public
- préparer une allocution
- faire des présentations
- maîtriser votre TRAC
- placer votre voix
- acquérir une bonne diction
- améliorer votre image

Cours du soir
2 ou 4 novembre

**École
et de diction
orale communication**

31 1/2, rue d'Auteuil, Québec G1R4B9 692-5073

Pour les fonctionnaires provinciaux, l'École est inscrite au R.A.P.

Pourquoi louer une machine à tapis ?
Optez pour un travail professionnel et garanti

NETTOYEURS UNIS DE LA CAPITALE

SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE, NOUS APPLIQUERONS UN
DÉSODORISANT GRATUITEMENT AVEC TOUT NETTOYAGE. CETTE OF-
FRE SE TERMINE LE 9 OCTOBRE 1992.

DEUX PIÈCES
tapis mur à mur

24⁹⁹\$

50% DE RABAIS
sur traitement
antitaches au téflon

MAISON COMPLÈTE
5 pièces de tapis mur à mur,
12 marches et un vestibule

79⁹⁹\$

1 CANAPÉ ET
1 FAUTEUIL

54⁹⁹\$

Cette automne, fini la corvée du nettoyage, grâce à

NETTOYEURS UNIS DE LA CAPITALE

ATTENTION AUX P.M.E.
TAUX SPÉCIAUX

«Une entreprise de chez nous»

POUR RENDEZ-VOUS: 626-0248 626-6745

Nous garantissons le nettoyage.

HORAIRE

Maintenant
ouvert
7 jours
7 soirs
de 9 h à 21 h



Spéciaux en
vigueur jusqu'au
4 octobre
inclusivement.
Nous nous réser-
vons le droit de li-
miter les quantités.



BANANES

Produit importé

27¢
(60¢ kg) livre



LAITUE POMMÉE

Produit du
Québec,
grosneur # 18

77¢
chacune



CHAMPIGNONS

Blancs, frais, Ontario

77¢
chopine



PIMENTS VERTS

Produit du
Québec,
pré-emballés
(1,26\$ kg)

57¢
livre



CANTALOUPE

Produit des
États-Unis,
grosneur
23

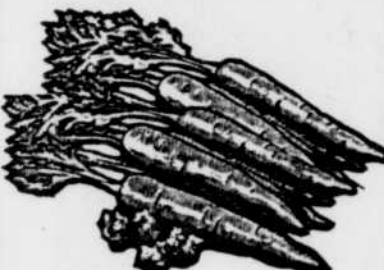
97¢
chacun



BROCOLI

Produit du
Québec,
grosneur
14

97¢
chacun



CAROTTES 5 LIVRES

Produit du
Québec
sac de
2,27 kg

97¢
5 livres



CHOU-FLEUR

Produit du
Québec,
grosneur # 12

1 27\$
chacun



CONCOMBRE ANGLAIS

Produit de
l'Ontario,
grosneur
"moyen"

97¢
chacun



ZUCCHINI

Produit du
Québec,
pré-emballés
(2,14\$ kg)

97¢
livre



ÉPINARDS

Produit du
Québec,
sac de
10 onces
(284 g)

97¢
cello



AVOCAT HASS

Produit
importé,
grosneur
18

87¢
chacun



PATATES 10 LIVRES

Produit du
Québec
(4,54\$ kg)

97¢
sac de 10 lb



RADIS

Produit du
Québec
1 livre

77¢
1 livre



TOMATES ROUGES

pré-emballées
(2,14\$ kg)

97¢
livre



POMMES MCINTOSH OU LOBO

Panier
4 litres

2 97\$
panier
4 litres



CHOUX DE BRUXELLES

Produit du
Québec

1 17\$
chopine

BIÈRE DÉSALCOOLISÉE HAIGAN

0,5% par volume

2 47\$
pour 6 canettes
de 354 ml

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 2065, 842-3084 ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344 SAINTÉ-FOY 3440, de la Parade 657-7717 NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909 LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526 BEAUPORT 344, Seigneuriale 661-7997 1re AVENUE 4145, 1re Avenue 622-2291 CAP-ROUGE 1198, Jean-Gauvin 872-7473 SAINTÉ-FOY 2700, ch. Ste-Foy 651-2717

Équifax Canada enquête sur son propre service de dépistage

MONTREAL (PC) — L'agence de recouvrement Équifax Canada a annoncé, hier, qu'elle avait institué une enquête interne sur son service de dépistage pour vérifier des allégations voulant que certains de ses employés aient eu recours à de fausses représentations pour retracer de mauvais payeurs.

Le vice-président d'Équifax à Montréal, M. Michel Globenski, a précisé que trois employés avaient été suspendus avec solde pour la durée de cette enquête.

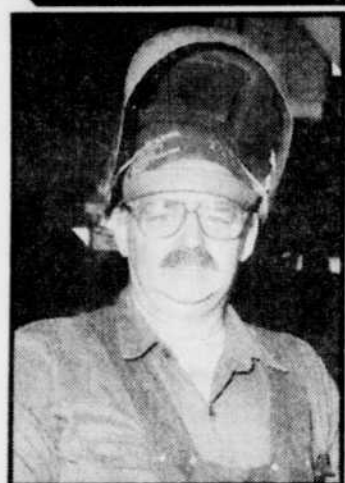
Radio-Canada rapportait jeudi que des employés de cette firme se sont fait passer pour des fonctionnaires de Revenu Canada pour obtenir la nouvelle adresse de personnes qui ont des comptes en souffrance à Hydro-Québec.

Équifax a obtenu de la société d'État un contrat pour retrouver quelque 28 000 mauvais payeurs.

Le Bureau d'aide sociale de Montréal a aussi ouvert une enquête au sujet des informations voulant qu'un de ses employés ait reçu de l'argent après avoir fourni des adresses à Équifax.

Un porte-parole, Jean-Hugues Brousseau, a indiqué que des mesures seront prises à l'endroit du fonctionnaire, s'il y a bel et bien eu faute.

M. le maire! Les cols bleus veulent améliorer les services. Qui vous en empêche?



SCFP Syndicat des employés manuels
de la ville de Québec
section locale 1638 (FTQ)



SHARP

0000 0000 000000 0

B SHARP

Pas de paiement ni d'intérêt avant 6 mois.*

Sharp, toujours à l'avant-garde mondiale de l'électronique au foyer, présente la Carte Sharp. La carte qui accorde aux clients admissibles six mois sans paiement ni intérêt.

Par ses avantages exceptionnels, la nouvelle Carte Sharp se recommande aux milliers de consommateurs qui exigent la technologie de pointe Sharp.

Renseignez-vous, ça vaut la peine! Il y a un détaillant participant Sharp près de chez vous. Composez 1-800-561-7735.

La carte Sharp,
tout un avantage!

SHARP
DES PRODUITS SHARP
INCOMPARABLES™

* Si l'achat à crédit est autorisé, aucun paiement ni frais de crédit ne seront exigés jusqu'au sixième état de compte mensuel. Les frais de crédit courent dès le début du mois du sixième état de compte, date à partir de laquelle les délais de paiement et les frais de crédit normaux s'appliquent. Des mensualités d'au moins 25 \$ ou 1/24e du solde dû sont alors exigées. Chaque état de compte couvre une période d'environ 30 jours.

Exemple de calcul des frais de crédit après l'expiration de la période sans paiement ni intérêt:
Pour un solde mensuel initial de: 1000 2500 5000 7500 10000
Les frais de crédit par période de 30 jours seraient de: 2,29\$ 5,73\$ 11,45\$ 17,18\$ 23,90\$
Promotion en vigueur du 1er septembre au 30 novembre 1992. L'achat initial doit être un appareil audio, vidéo ou à micro-ondes Sharp de plus de 400 \$. Taxes comprises.

Québec doute de l'efficacité du Plan Saint-Laurent

QUÉBEC — Québec doute tellement de l'efficacité du Plan Saint-Laurent pour dépolluer le fleuve qu'il se demande s'il signera une seconde entente avec Ottawa.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Le cabinet du ministre québécois de l'Environnement Pierre Paradis réagit ainsi aux informations du SOLEIL rapportant que le fédéral envisage d'ajouter une seconde phase au programme où il doublerait les 110 millions \$ en aide et interviendrait sur sept rivières de la province.

Selon l'attachée de presse de M. Paradis, Mme Sylvie Marier, les visées fédérales pour agir sur de nouveaux cours d'eau ont été à peine effleurées au niveau politique lors d'une discussion récente. « Mais cela n'a pas été énoncé aussi clairement que dans l'article. »

Mme Marier nie que le dossier soit temporairement mis sur la glace pour éviter de créer une nouvelle querelle fédérale-provin-

cial en pleine période de référendum. Les hypothèses d'Ottawa « peuvent être interprétées comme une façon pour Ottawa de rentrer dans le dossier par la bande arrière », reconnaît-elle.

« Mais nous n'en sommes pas rendus là. Nous nous interrogeons sur la pertinence même de continuer le Plan. »

Un des buts les plus publicisés du programme était de réduire de 90 % les rejets des 50 plus grands pollueurs d'ici 1993. L'objectif est reporté à 1995 parce que, expliquent les fonctionnaires, il y a des délais à mettre en vigueur de nouvelles normes pour l'industrie des pâtes et papiers.

« C'est là que ça nous chatouille, reprend la porte-parole. Nous ne sommes pas convaincus de l'efficacité du Plan quand on nous dit que le retard est dû à un changement de règlement qui n'était même pas à l'agenda politique, il y

a cinq ans, lorsque le programme a été signé. »

En mars 1992, la baisse des rejets de ces pollueurs était de 59 %. « Est-ce à cause du Plan? Nous considérons approprié d'y réfléchir. »

Le ministre Paradis aura en main d'ici quelques semaines un bilan pour le Plan qui se termine en mars 1993. « A la lumière de l'analyse, il verra s'il arrête là ou s'il demandera au Trésor de nouvelles autorisations pour dépenser. »

Il n'a pas été possible de joindre le ministre fédéral de l'Environnement Jean Charest. Des fonctionnaires fédéraux ont cependant confirmé que les faits rapportés jeudi font partie des scénarios examinés.

Selon les informations recueillies, Ottawa gonflerait le budget du Plan, poserait des gestes en vue de la dépollution de sept rivières, dont la Saint-Maurice et la Bécancour, et il ajouterait 60 entreprises à la liste des 50 plus gros pollueurs.

33 combinaisons d'abonnement sur mesure pour vous!

DU NEUF CETTE ANNÉE!

FORFAITS SUR MESURE

PLAN INDIVIDUEL			
Jours	Adulte 21 - 64 ans	Enfant 14 - 20 ans	Adulte 65 ans + ou enfant 7-13 ans
20	539\$ 26,95 \$ par jour	449\$ 22,45 \$ par jour	319\$ 15,95 \$ par jour
30	699\$ 23,30 \$ par jour	589\$ 19,63 \$ par jour	399\$ 13,30 \$ par jour
40	749\$ 18,73 \$ par jour	629\$ 15,73 \$ par jour	429\$ 10,73 \$ par jour

PLAN FAMILIAL*			
Jours	Conjoints 21 - 64 ans	1 adulte et 1 enfant 14 - 20 ans	1 adulte et 1 enfant 7-13 ans
35	899\$ 25,69 \$ par jour	849\$ 24,26 \$ par jour	759\$ 21,69 \$ par jour
55	1219\$ 22,16 \$ par jour	1139\$ 20,71 \$ par jour	999\$ 18,16 \$ par jour
75	1329\$ 17,72 \$ par jour	1239\$ 16,52 \$ par jour	1079\$ 14,39 \$ par jour

LES 6 ANS OU MOINS SKIENT GRATUITEMENT!			
Jours	Conjoints et 1 enfant	Jours	Conjoints et 2 enfants et +
50	1119\$ 22,38 \$ par jour	65	1329\$ 20,45 \$ par jour
70	1439\$ 20,56 \$ par jour	85	1649\$ 19,40 \$ par jour
90	1549\$ 17,21 \$ par jour	115	1759\$ 15,30 \$ par jour

ABONNEMENTS ILLIMITÉS

PLAN INDIVIDUEL		
Adulte 21 - 64 ans	Enfant 14 - 20 ans	Adulte 65 ans + ou enfant 7-13 ans
779\$	659\$	449\$

PLAN FAMILIAL		
Conjoints 21 - 64 ans	1 adulte et 1 enfant 14 - 20 ans	1 adulte et 1 enfant 7-13 ans
1399\$	1299\$	1129\$

LES 6 ANS OU MOINS SKIENT GRATUITEMENT!		
Conjoints et 1 enfant	Conjoints et 2 enfants	Conjoints et 3 enfants et +
1619\$	1829\$	1979\$

* Les prix s'appliquent sur le tableau n'incluant pas le TPS et la TVQ exigibles.
* Dans le plan familial, les billets sont interchangeables.
Un enfant est une personne de moins de 21 ans.

Tous nos tarifs vous permettent de skier de 8 h 30 à 22 h.

Nous avons la vôtre! Plus vous skiez, moins c'est cher!

Renseignez-vous via votre ligne «Info-Abonnements»:
Région de Québec: 826-SKIS
Ailleurs au Québec: 1-800-567-SKIS

Cette offre d'abonnement se termine le 15 novembre 1992.
A partir du lundi 16 novembre, les prix indiqués seront majorés de l'ordre de 5%, TPS et TVQ en sus.

**PARC
DU MONT-
SAINT-
ANNE**

SÉPAQ

Les ex-travailleurs de Donohue pressent le gouvernement d'agir

GRANDE-VALLÉE — Les ex-travailleurs forestiers rattachés à la scierie Donohue de Grande-Vallée recevront, au cours des prochaines heures, une proposition gouvernementale qui pourrait apaiser leurs craintes. Ces travailleurs gaspésien n'ont travaillé que cinq semaines, cette année.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

Tard hier soir, le député de Gaspé, André Beaudin, a indiqué au SOLEIL que « des négociations très serrées avaient eu lieu toute la journée. On est sur le point de proposer une alternative. Il y a

deux hypothèses sur la table et je préfère terminer les pourparlers avant d'en dévoiler la teneur. Mais je suis très confiant. »

Les ex-travailleurs forestiers ont lancé un ultimatum, jeudi, au ministre Albert Côté. Même s'ils ont travaillé pour le compte de la Scierie Daniel Minville, les travailleurs, une cinquantaine, n'ont pas

accumulé assez de semaines assurables pour se qualifier à l'assurance-chômage. « Il nous manque au moins cinq semaines et nous ne voulons pas que le bois soit dilapidé », a indiqué Clairence Minville, porte-parole des travailleurs. « Si nous n'obtenons pas l'assurance de travailler, nous sommes prêts à forcer l'arrêt des opérations forestières, au sud de Grande-Vallée. »

« Il ne faudrait pas poser des gestes qui créeraient un précédent tout en nuisant au dossier Donohue », a mentionné le député Beaudin à la suite de l'avertissement lancé par les ex-travailleurs.

La scierie Donohue de Grande-Vallée fait partie des quatre scieries fermées à la suite de l'arrêt des opérations à l'usine de pâtes Donohue de Matane. Les travailleurs ont accepté, en juin, qu'une partie du contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier de Donohue soit exploitée par une autre scierie locale. Ils espéraient ainsi se qualifier pour recevoir des prestations d'assurance-chômage, à défaut de travailler pour « leur » usine.

La saga de la juge Ruffo a déjà coûté 640 000 \$ à l'État

MONTREAL (PC) — La saga judiciaire du juge du Tribunal de la jeunesse, Andrée Ruffo, qui dure depuis 1988, a déjà coûté à l'État plus de 640 000 \$. Et si cela se poursuit, la facture pourrait atteindre le million \$.

Ces coûts ont été dévoilés au téléjournal de Radio-Canada, jeudi soir. C'est en faisant appel à la Loi d'accès à l'information que le journaliste a obtenu le détail des honoraires d'avocats.

Dans le milieu judiciaire, il y avait un certain temps que des rumeurs circulaient autour de ces coûts. Il s'agissait d'une première dans l'histoire de la magistrature.

Hier, l'attachée de presse du ministre de la Justice, Linda Dion, a déclaré que l'affaire Ruffo représentait 90 % des dépenses juridiques pour la défense des juges, au cours des trois dernières années. Ces dépenses s'élevaient autour de 200 000 \$ par an. « Habituellement, ces frais juridiques de représentation des juges sont minimes. Le cas Ruffo est exceptionnel », a dit Mme Dion.

Le ministre de la Justice a fait

savoir qu'il n'avait pas de commentaire à faire sur ces honoraires. Il a seulement laissé savoir que le ministère de la Justice défrayait le coût des procédures judiciaires pour les juges, tout comme les fonctionnaires, ceci pour préserver leur indépendance.

Les juges de la cour du Québec gagnent en moyenne 110 000 \$ par année.

L'avocat de Mme Ruffo, Me Michel Robert, a présenté à lui seul une facture de 420 000 \$.

Hier, Me Michel Robert a refusé de répondre aux questions des journalistes. La veille, à Radio-Canada, il avait expliqué que Mme Ruffo menait une bataille « extrêmement importante » pour le droit des juges à la libre expression, laquelle justifiait tous les recours juridiques entrepris depuis plusieurs années.

Mme Ruffo, réputée pour ses

prises de position publiques fréquentes, demande à la Cour suprême la permission d'en appeler d'un jugement lui ordonnant de se soumettre à une audition disciplinaire.

En 1991, le juge Gobeil avait déposé une plainte contre sa collègue qui refusait d'accepter les réprimandes et refusait de modifier son « style professionnel ». Le juge reprochait aussi à Mme Ruffo d'avoir outrepassé les règles d'éthique en donnant des conseils juridiques à un homme de Sherbrooke impliqué dans une cause de protection de la jeunesse qui était en cours.

Elle a également été réprimandée par le Conseil pour avoir commenté publiquement deux causes qu'elle n'avait pas fini d'entendre à l'occasion d'une causerie et dans une entrevue pour un magazine.

La juge Ruffo avait eu auparavant des démêlés avec le Centre de services sociaux Laurentides-Lanaudière qui se plaignait de son attitude et contestait quelques-uns de ses jugements.

LIQUIDATION - LIQUIDATION - LIQUIDATION

ENCAN PUBLIC

LIQUIDATION URGENTE
TAPIS de PERSE
Au Québec Hilton, 3 Place Québec, Québec
LE DIMANCHE 4 OCTOBRE À 14 h
(INSPECTION À MIDI)

Une présentation exclusive de
COLLAGE TAPIS
Grossiste depuis 1921
À Montréal : 4820, de la Savane, (514) 738-1013

Grande sélection de tapis de perse, comprenant des nain, heriz, kashan, tabriz, qum, turque, pakistan et plusieurs autres. Certificat d'authenticité pour chaque tapis.
Conditions : Argent comptant, carte VISA ou MasterCard. Frais de manutention de 10 %.

LIQUIDATION - LIQUIDATION - LIQUIDATION

Gouvernement du Québec
Commission des normes du travail

Le jour de l'Action de grâces

En vertu de la Loi sur les normes du travail, le lundi 12 octobre, jour de l'Action de grâces, est un jour férié pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses du Québec. En conséquence, tout salarié à temps complet ou à temps partiel peut bénéficier d'un congé payé ou d'une indemnité à certaines conditions.

Pour avoir droit à un jour férié, ce jour férié doit être un jour ouvrable* pour le salarié. De plus, le salarié doit avoir 60 jours de service continu dans l'entreprise et ne pas s'être absenté la veille et le lendemain de la fête sans l'autorisation de l'employeur ou sans raison valable.

* Un jour ouvrable est un jour où le salarié travaille habituellement ou un jour férié où il est appelé à travailler effectivement. Dans le cas où il doit travailler ce jour, il a droit au salaire correspondant au travail effectué et à une indemnité ou, au choix de l'employeur, à un congé compensatoire d'une journée.

RENSEIGNEMENTS

On peut obtenir plus de renseignements* ou porter plainte en s'adressant aux bureaux suivants de la Commission des normes du travail :

BAIE-COMEAU (418) 589-9931	QUÉBEC (418) 643-4940
HULL (819) 772-3019	ROUYN-NORANDA (819) 797-0202
JONQUIÈRE (418) 695-1940	SHERBROOKE (819) 820-3441
MATANE (418) 562-2010	TROIS-RIVIÈRES (819) 371-6661
MONTREAL (514) 873-7061	

* La Commission accepte les frais d'appel.

Québec

SALON DES MÉDECINES DOUCES ET DE CROISSANCE PERSONNELLE

- Drainage lymphatique
- Algologie
- Irrigation du coton
- Librerie
- Balancement énergétique
- Hypnothérapie
- Mini-conférences
- Cristaux
- Massothérapie
- Multiples nouvelles approches
- Etc.

Liste des exposants

• Magnétopace	• Summit Lighthouse	• Centre L'Ère du Cristal
• Librerie Alexandrie	• Énergie-Santé	• Éditions du CRI
• Science cosmique Cevoc	• Concept-thérapie	• Auteure Marie-Andrée Lessard
• Claudia Rainville	• Auteur André Harvey	• Documentation
• Aigues Super Bleue Green	• Auteure Claire Poulin	• Massothérapie californienne
• Titrex extraits de plantes	• Yantra	• Drainage lymphatique
• Raja-Yoga	• Hypnologue	• Centre L'Attitude
• Peinture Alain Corriveau	• L'Oiseau Bleu	• Institut Colona
• Peinture Jacqueline Goulet	• Marjolaine Chartier	• Carol Vachon
	• Boutique L'Ère du Cristal	• Kirwani

Dates et heures : 2 et 3 octobre, de 12 h à 22 h / 4 octobre, de 12 h à 19 h

Prix d'entrée : 2 \$ (stationnement gratuit)

Endroit : Salle Super Bazar
2555, boul. Montmorency
(près de d'Estimauville, derrière Provigo)

INFORMATION : 650-6499

LINDROS DIRA-T-IL OUI OU NON À NOTRE TROPHÉE ?



LA JUNGLE RELÈVE LE DÉFI!

POUR SOULIGNER LE LANCEMENT DE SON NOUVEL ALBUM RELATANT LES DÉBOIRES ET L'HISTOIRE DES NORDIQUES, LA JUNGLE S'ENGAGE À TENTER DE REMETTRE, EN MAINS PROPRES, À ERIC LINDROS LE TROPHÉE «SUCE D'OR»!

C'EST CE 13 OCTOBRE QUE LINDROS JOUERA SON PREMIER MATCH AU QUÉBEC ET NOUS INVITONS TOUS LES PARTISANS PRÉSENTS AU COLISÉE À ARBORER DES SUCES, DES BIBERONS ET DES BAVETTES DE BÉBÉ DEVANT LES CAMÉRAS DE TÉLÉ...

SUIVEZ NOTRE EXPLOIT À TOUT INSTANT SUR NOS ONDES!

LE 13 OCTOBRE ÉCOUTEZ L'ÉMISSION SPÉCIALE «LA JUNGLE DU HOCKEY» DE 18 H À 19 H AVEC : GILLES PARENT, ALAIN DUMAS, MICHEL MORIN ET DES INVITÉS SURPRISES!

SURVEILLEZ LA SORTIE DE L'ALBUM

LA JUNGLE DU HOCKEY

HIK 98,9

LE PANTÔME DE L'OPÉRA

ADMISSION
POUR
UNE
PERSONNE

1
sortie
à
l'opéra
100\$



Le PC double le Bloc québécois

OTTAWA — Quatre semaines après la conclusion d'une entente constitutionnelle, la cote de popularité du Parti conservateur continue de remonter lentement et il devance même légèrement le Bloc au Québec, selon un sondage Angus Reid-LE SOLEIL.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

C'est la première fois depuis plus d'un an que le Bloc se retrouve en troisième place. Bon premier depuis juillet 1991, sa cote de popularité a chuté de 10 points et se situait à 23 % la semaine dernière. Les conservateurs les ont rattrapés (avec 24 % des intentions de vote) tandis que les libéraux restent nettement en tête (36 %).

Même si l'échantillon de 392 personnes interrogées au Québec par Angus Reid augmente la marge d'erreur, la chute soudaine du mouvement souverainiste surprend, en plein débat sur l'Accord de Charlottetown et sur l'affaire Wilhelmy. Il est bien possible que toutes les discussions sur la performance de Robert Bourassa ne favorisent indirectement « l'autre Québécois » présent à la table des

negociations, Brian Mulroney lui-même.

Par contre, l'autre mouvement régional né du mécontentement de l'électorat vis-à-vis des conservateurs, le Reform party, amorce une remontée dans l'Ouest et en Ontario. Au plan national, les conservateurs (20 % des intentions de vote) s'accrochent à la deuxième place en raison de la chute presque dramatique des néo-démocrates (15 % seulement, leur plus basse performance depuis l'arrivée d'Audrey McLaughlin à la tête du parti). Les libéraux continuent de jouir d'une avance quasi insurmontable avec 43 % des intentions de vote.

En Ontario, qui compte 95 sièges aux Communes, les libéraux risquent de balayer la province puisque 51 % de l'électorat se dit prêt à voter pour eux. Les

conservateurs s'installent à la deuxième place (21 %) tandis que réformistes et néo-démocrates se disputent la dernière place (13 %).

Par contre, le désenchantement des Canadiens pour les chefs politiques actuels s'accroît. Quand on leur demande « qui ferait le meilleur premier ministre ? », seulement 26 % choisissent Jean Chrétien, 18 % Audrey McLaughlin et 16 % Brian Mulroney. « La position de Jean Chrétien n'est pas très solide, dans aucune région du pays et particulièrement au Québec » juge Angus Reid. De fait, quant à ses qualifications pour devenir premier ministre, seulement 18 % des Québécois en font état. Il arrive ainsi bon dernier derrière Brian Mulroney, préféré par 23 % des Québécois, et Audrey McLaughlin, 19 %.

La timide remontée des conservateurs dans les sondages accreditée la rumeur de plus en plus persistante à Ottawa que Brian Mulroney se sert de cette campagne référendaire comme d'un tremplin, et qu'il déclenchera rapidement des élections si le OUI l'emporte et que le dossier constitutionnel est réglé.



Vente 23^e anniversaire

se terminant le 19 octobre 1992

20% de rabais sur toutes les nouveautés, incluant Simon Chang et Uniformatique.

LOTS D'UNIFORMES 30% - 50% DE RABAIS ET PLUS

UN CADEAU vous est remis avec un achat de 50\$ et plus.



LA PLAZA DE L'UNIFORME

Plaza Laval (sous-sol), 2750, chemin Sainte-Foy (face à l'hôpital Laval)

ENCORE EN 1992 Acadia Suzuki a remporté le prix d'excellence pour son service après-vente



Toit fibre gratuit A partir de 13 995\$

ACADIA SUZUKI 4480, 1^{re} Avenue Charlesbourg 623-9861

* Transport, préparation et taxes en sus. SUZUKI CATOURE BIEN



Les bons moments de la vie



saint-germain

venez passer un bon moment

DEUX RESTAURANTS: 1525, SHEPPARD, SILLERY 681-6035 • 2750, CHEMIN STE-FOY, PLAZA LAVAL 658-6067

1 saison
de ski à
Stoneham
9999\$
par mois, pour 6 mois

L'opération billets de saison de Stoneham a de quoi faire chanter plus d'un skieur! Vous pouvez maintenant étaler le paiement de votre abonnement sur 6 mois grâce aux paiements préautorisés. Cela veut dire qu'un abonnement individuel vous coûtera 99,99\$ seulement par mois pendant 6 mois. Quand on pense aux excellentes conditions de neige, à l'ambiance unique et au ski de soirée de Stoneham... y'a de quoi crier de joie!

TARIFS 1992-93*

Abonnement individuel	Coût mensuel	Versement unique	Abonnement familial	Coût mensuel	Versement unique
Abonnement Soir seulement	37,43\$	199,00\$	Premier membre	99,99\$	565,00\$
Abonnement Semaine et soir	54,52\$	299,00\$	Deuxième membre	79,48\$	465,00\$
Abonnement pleins privilèges			Troisième membre		
Adultes	99,99\$	565,00\$	Étudiant 16-22 ans	35,04\$	205,00\$
Étudiants (16-22 ans)	78,63\$	440,00\$	7-15 ans	26,49\$	155,00\$
Enfants (7-15 ans)	52,13\$	285,00\$	Quatrième membre		
Moins de 7 ans	gratuit	gratuit	Étudiant 16-22 ans	31,62\$	185,00\$
65 ans et plus	52,13\$	285,00\$	7-15 ans	23,08\$	135,00\$
			Cinquième membre		
			Étudiant 16-22 ans	26,49\$	155,00\$
			7-15 ans	20,51\$	120,00\$
			Maximum par famille	249,55\$	1440,00\$

* Taxes en sus. Valables jusqu'au 1^{er} novembre 1992. Règlements disponibles à la station.

Forfaits 100% transférables pour 10 ou 22 occasions disponibles.

Ski Stoneham
ET PAS AILLEURS!

848-2411

1-800-463-6888



Venez nous rencontrer dès aujourd'hui à la station.

Renégociation du prêt hypothécaire

Desjardins parle à ses membres.

NOTRE POSITION:

Le Mouvement Desjardins invite ses emprunteurs hypothécaires qui se questionnent face à des offensives publicitaires de certaines institutions financières à communiquer avec leur caisse Desjardins afin d'évaluer leur situation particulière dans le cadre d'une renégociation de leur prêt hypothécaire. Un bon calcul vaut toujours mieux qu'un geste impulsif.

D'ailleurs, nos analystes financiers prévoient que les taux d'intérêt demeureront stables dans la prochaine année, et ce, malgré les quelques soubresauts temporaires qu'il pourrait y avoir pour soutenir le dollar.

Devant ce scénario, il n'est pas recommandé aux membres de renégocier leur prêt pour un terme de cinq ans ou de sept ans en payant une prime additionnelle par rapport au terme d'un an. Ceux qui veulent tout de même un terme de cinq ans sont en mesure de l'obtenir de leur caisse.

Bien sûr, il est possible dans les caisses Desjardins de renégocier son prêt hypothécaire moyennant une pénalité comme cela se passe dans toutes les institutions financières. Et pour cela, nous n'obligeons pas nos membres à prendre des termes de cinq ans.

Après avoir fait des calculs avec nos membres, nous leur conseillons le meilleur geste à poser.

Desjardins n'est pas le plus grand prêteur hypothécaire au Québec pour rien: le prêt hypothécaire Desjardins est le plus souple qui existe sur le marché. Les emprunteurs peuvent rembourser du capital par anticipation sans pénalité jusqu'à concurrence de 15 % du capital emprunté. Pour un prêt de 50 000 \$, cela peut aller jusqu'à 7 500 \$. Un tel remboursement de capital est très avantageux pour abaisser ses paiements périodiques ou pour raccourcir la durée de son prêt.

D'autre part, nous conseillons à nos membres de comparer le contenu de la protection de l'assurance prêt des autres institutions avec celui de l'Assurance prêt Desjardins* tout en se préoccupant de l'impact de tout transfert sur leur capacité de s'assurer à nouveau.

En somme, les offensives promotionnelles de certaines institutions, bien qu'elles puissent paraître alléchantes, ne sont pas toujours les meilleures pour le consommateur.

Il est cependant fort heureux qu'elles aient invité les Québécois et les Québécoises à discuter avec leur institution financière pour faire un choix éclairé.



**Les caisses populaires
Desjardins****

Un bon calcul vaut toujours mieux qu'un geste impulsif.

Passez le vérifier à votre caisse !

* Assujettie aux conditions d'admissibilité de l'Assurance-vie Desjardins. ** Affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.

 **Desjardins** L'incroyable force de la coopération.

70 nouveaux cas de cancer par jour au Québec

QUÉBEC — Chaque jour, 70 nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués au Québec et, dans 50 % des cas, cette maladie est mortelle.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Le Dr Fernand Labrie, directeur scientifique du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'université Laval, était hier le conférencier au premier déjeuner-causerie de la Fondation québécoise du cancer.

Le Dr Labrie, qui est également

président du Fonds de la recherche en santé du Québec, a surtout insisté sur la prévention au cours de cette rencontre réunissant des représentants du milieu des affaires et du monde médical.

Le meilleur exemple, dit-il, est le tabac. Il précise que l'on peut diminuer de 10 fois le risque d'avoir le cancer du poumon en ne fumant pas et en s'éloignant de

ceux qui fument. Il évalue à un milliard et demi de dollars annuellement en soins de santé et en revenus perdus le coût de la cigarette qui est responsable de 90 % des cas de cancer du poumon.

En 1992, l'on estime que 1 130 000 Américains apprendront pour la première fois qu'ils ont le cancer. Au Canada, on estime à 100 000 le nombre de nouveaux cas de cancer dont plus de 25 000 au Québec.

Le Dr Labrie croit que l'on sauverait annuellement 10 000 per-

sonnes de la mort au Québec si on accordait plus d'importance au dépistage et à l'auto-examen; particulièrement dans les cas de cancer du sein, du col de l'utérus, de la langue, de la bouche, du colon et autres.

Plus le cancer se développe, plus il est difficile à traiter, d'expliquer le chercheur. À son avis, le traitement précoce du cancer est la meilleure et souvent la seule chance de prolonger la vie et aussi de diminuer les coûts des services de santé.



Le Dr Fernand Labrie

■ Contre l'alcool en tout temps

LÉVIS — À l'instar d'autres DSC de la région de Québec, le Département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Lévis s'est dit en faveur du maintien des heures où il est actuellement permis de vendre de l'alcool dans les dépanneurs. Rappelant que l'alcool est trop souvent banalisé, le DSC se montre inquiet face à cette extension des heures de vente de l'alcool, une mesure contraire aux intérêts de santé, de bien-être et de sécurité de la population. L'organisme souhaite donc que soit retirée du projet de loi 182 cette disposition qui prévoit la vente de boissons alcoolisées 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Super BLITZ



SOFA ET FAUTEUIL INCLINABLES DE EL RAN

Causeuse assortie disponible

1599\$



SOFA ET FAUTEUIL INCLINABLES DE RELAXON

Causeuse assortie disponible

1149\$

SOFA ET FAUTEUIL INCLINABLES DE EL RAN

Causeuse assortie disponible

1299\$

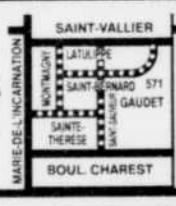
L'offre se termine le 10 octobre.

LE MEUBLEUR

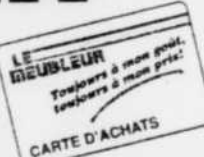
LE POUVOIR D'ACHAT DE PLUS DE 75 MAGASINS

* Peuvent être vendus séparément

QUÉBEC
Ameublements Gaudet inc.
571, Saint-Bernard
angle Saint-Vallier
648-9441



LÉVIS
Le Meubleur
170, Kennedy
837-8881



VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE
RICHARD

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

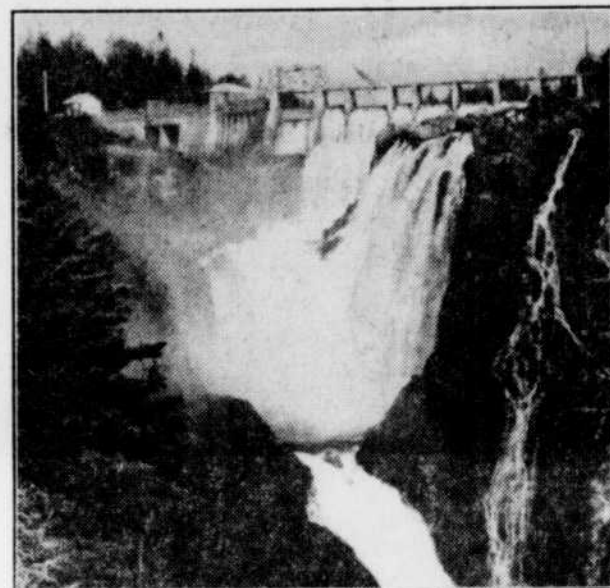
Gaëtan Richard, md
FRCS(C)

683-4450

LES SEPT-CHUTES

Une journée inoubliable

Découvrez, à quelques kilomètres de Québec, un joyau de la nature, le site touristique LES SEPT-CHUTES. Venez vous détendre dans un décor naturel enchanteur où la rivière Sainte-Anne-du-Nord coule dans un canyon en une cascade de chutes de plus de 130 mètres de haut.



Localisation

En provenance de Québec, emprunter la route 138 Est, suivre les indications menant au Mont Sainte-Anne, demeurer sur la route 360 jusqu'à l'adresse civique 4520.

Horaire

Ouvert tous les jours jusqu'au 12 OCTOBRE 1992 inclusivement.

Entrée

Adulte: 4,50 \$
Age d'or: 3,50 \$
Enfant de 6 à 12 ans: 3 \$
Enfant de moins de 6 ans: gratuit

Service offert

Restaurant licencié

"Pour en voir de toutes les couleurs"

Renseignements: (418) 826-3139



QUÉBEC 2002

Rallume les passions

CORPORATION DES JEUX D'HIVER DE QUÉBEC 2002



Lorsqu'on parle compétitions internationales à Gaby Pleau, on sent une flamme nouvelle jaillir en elle. Elle pourrait nous en parler pendant des heures. Plusieurs se souviennent de ses exploits en ski à Lac Beauport ou encore aux Jeux Olympiques de St-Moritz. Elle ouvrirait ainsi la voie de la victoire à d'autres générations de skieurs et skieuses d'ici.

Aujourd'hui, Québec 2002 rallume les passions de madame Pleau et celles de tous les gens de Québec.

Le 5 décembre, l'Association Olympique Canadienne choisira entre Québec et Calgary pour représenter le Canada auprès du Comité International Olympique pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2002. Croyons aux chances de Québec!

CROYONS EN QUÉBEC 2002

Renégociation du prêt hypothécaire

Desjardins parle à tout le monde.

NOTRE POSITION:

Le Mouvement Desjardins invite les emprunteurs hypothécaires qui se questionnent face à des offensives publicitaires de certaines institutions financières à communiquer avec une caisse Desjardins afin d'évaluer leur situation particulière dans le cadre d'une renégociation de leur prêt hypothécaire. Un bon calcul vaut toujours mieux qu'un geste impulsif.

D'ailleurs, nos analystes financiers prévoient que les taux d'intérêt demeureront stables dans la prochaine année, et ce, malgré les quelques soubresauts temporaires qu'il pourrait y avoir pour soutenir le dollar.

Devant ce scénario, il n'est pas recommandé aux gens de renégocier leur prêt pour un terme de cinq ans ou de sept ans en payant une prime additionnelle par rapport au terme d'un an. Ceux qui veulent tout de même un terme de cinq ans sont en mesure de l'obtenir de la caisse.

Bien sûr, il est possible dans les caisses Desjardins de renégocier son prêt hypothécaire moyennant une pénalité comme cela se passe dans toutes les institutions financières. Et pour cela, nous n'obligeons pas nos membres à prendre des termes de cinq ans.

Après avoir fait des calculs avec nos membres, nous leur conseillons le meilleur geste à poser.

Desjardins n'est pas le plus grand prêteur hypothécaire au Québec pour rien: le prêt

hypothécaire Desjardins est le plus souple qui existe sur le marché. Les emprunteurs peuvent rembourser du capital par anticipation sans pénalité jusqu'à concurrence de 15 % du capital emprunté. Pour un prêt de 50 000 \$, cela peut aller jusqu'à 7 500 \$. Un tel remboursement de capital est très avantageux pour abaisser ses paiements périodiques ou pour raccourcir la durée de son prêt.

Enfin, nous conseillons plus particulièrement aux emprunteurs qui détiennent un prêt hypothécaire assuré en vertu de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou un prêt hypothécaire dont l'échéance est dans les six prochains mois de ne rien signer ou de ne pas renouveler auprès d'une autre institution financière sans s'être informés auprès d'une caisse populaire Desjardins.

En effet, actuellement les caisses populaires offrent des conditions très avantageuses pour le «déménagement» des hypothèques qui sont dans une autre institution, en plus d'offrir à tous les nouveaux emprunteurs un an d'assurance-invalidité gratuite*.

En somme, les offensives promotionnelles de certaines institutions, bien qu'elles puissent paraître alléchantes, ne sont pas toujours les meilleures pour le consommateur.

Il est cependant fort heureux qu'elles aient invité les Québécois et les Québécoises à discuter avec leur institution financière pour faire un choix éclairé.



**Les caisses populaires
Desjardins****

Un bon calcul vaut toujours mieux qu'un geste impulsif.

Passez le vérifier à n'importe quelle caisse!

* Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 1992 aux conditions disponibles dans les caisses participantes. Assujettie aux conditions d'admissibilité de Assurance-vie Desjardins. ** Affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.



Desjardins L'incroyable force de la coopération.

ÉDITORIAL

Les misères du dollar

Les interventions irresponsables de certains témoins du OUI et du NON ont fini par provoquer une chute si rapide du dollar canadien que la Banque du Canada a dû relever son taux d'escompte de 2 %, du jamais vu dans l'histoire canadienne. Et en dépit de cette hausse, le dollar demeure vacillant.

Il est essentiel que les deux camps gardent la tête froide d'ici la fin de la campagne référendaire, sans quoi, l'économie canadienne risque de faire les frais de ces querelles politiciennes.

M. Mulroney tente désespérément, depuis le début de la campagne, d'associer le rejet des offres constitutionnelles à un vote pour l'indépendance du Québec. Cette attitude risque d'être suicidaire pour l'économie à plus d'un titre.

En mettant sa crédibilité de premier ministre derrière une interprétation catastrophique d'un NON, M. Mulroney invite les investisseurs japonais ou allemands ou même canadiens à convertir leurs avoirs en une autre monnaie.

Or, en tant que premier ministre du Canada, M. Mulroney devrait savoir que les étrangers détiennent des milliards de dollars de titres émis pour financer la dette publique. En s'amusant à la roulette russe avec ces investisseurs nerveux, il a accéléré la chute du dollar canadien, comme lui ont rappelé, hier, des analystes financiers.

L'invitation de M. Trudeau à dire NON à l'entente parce qu'elle donne trop de pouvoirs aux provinces et va à l'encontre de la Charte des droits conforte les spéculateurs dans la même direction.

Enfin, des institutions financières ont contribué en rendant publiques des études sur les effets négatifs de la séparation du Québec comme s'il s'agissait d'un événement imminent. Or, l'opportunité ou non de la séparation du Québec n'est pas la question posée actuellement aux Québécois et aux Canadiens.

Il a fallu des institutions financières américaines, notamment la firme de cotation de crédit Moody's, pour rappeler aux détenteurs de dollars canadiens que « le cadre politique constitutionnel et gouvernemental du Canada sera encore en place après le 26 octobre ».

Avant que la campagne référendaire ne débouche sur une catastrophe financière, il importe que le camp du OUI se ressaisisse et fasse valoir les avantages de l'Entente de Charlottetown sans prétendre que son rejet est un appui automatique à la souveraineté. De ce point de vue, il vient d'avoir un bon coup de pouce de M. Trudeau qui rejoint le camp du NON et prouve ainsi que ce camp a des appuis, tant chez les farouches fédéralistes comme lui que chez les indépendantistes.

Les hommes politiques doivent se souvenir que la terre va continuer de tourner après le 26 octobre et qu'il faudra redonner de l'emploi au 1,5 million de chômeurs canadiens pour qui le pain et le beurre, et non la constitution, est la première priorité. Or, la montée actuelle des taux d'intérêt, si elle persistait, bloquerait la reprise économique et la création d'emploi.

On ne peut mettre sur le dos de l'inexpérience les déclarations incendiaires des acteurs politiques en présence. S'ils ont voulu démontrer ainsi la sensibilité des milieux financiers, c'est une réussite. Ces arguments pourraient toutefois se retourner contre ceux qui les utilisent, une fois la fièvre référendaire passée.

MICHEL AUDET

Bloc-notes

Colère de dindon

Les Canadiens, émus par les images du drame qui frappe la population de Somalie, risquent de très mal recevoir la nouvelle qu'un réseau de faussaires d'origine somalienne opère parmi les réfugiés hébergés au pays.

Une enquête de la Sûreté du Québec traque les présumés membres de ce réseau qui auraient réussi à s'accaparer frauduleusement jusqu'à 20 millions \$ de l'Aide sociale. Des enquêteurs des ministères responsables des Affaires sociales, du Revenu et de la Main-d'œuvre, au Québec, ont alerté la SQ en constatant des anomalies.

On peut toujours s'indigner devant les malversations dont se rendent coupables des gens que notre société accueille pour leur permettre d'échapper à la tragédie qui déchire leur pays d'origine. Mais il faut aussi se demander si les manières de fonctionner de nos services d'aide ne tentent pas le diable.

La première partie d'un dossier de l'émission *Enjeux*, à la télévision de Radio-Canada, mercredi, révèle une incroyable imprudence dans la délivrance, aux réfugiés, de papiers d'identité temporaires faciles à contrefaire.

Quand on sait avec quelle rigueur les inspecteurs de l'Aide sociale traquent les Québécois qui tentent d'abuser des secours, il faut se demander pourquoi on ne prend pas plus de précautions élémentaires avec des étrangers, fussent-ils réfugiés, encore en attente de statut.

Faire confiance aux gens, dans ces circonstances, est bien noble mais relève de la naïveté. Il s'agit ici de fonds publics, arrachés aux citoyens ordinaires de notre société.

Pourquoi les services de l'Immigration, si zélés pour expulser certains individus, n'émettent-ils pas un document d'identité facilement contrôlable, à ceux qu'ils acceptent d'inscrire sur leurs listes d'attente?

Et pourquoi les services québécois n'imposent-ils pas aux bénéficiaires de ces chèques d'aide sociale, de venir en personne percevoir l'assistance qu'on leur consent? Quitte à instaurer des mécanismes pour faciliter leur démarche.

Pourquoi enfin n'est-il pas dit clairement à chacun qu'il risque l'expulsion s'il commet un délit dans son pays d'accueil? Et comment a-t-on pu laisser s'échapper la plupart des 45 ressortissants nigériens inculpés de fraude, l'an passé? La générosité des dindons de la farce a des limites.

MARTINE R.-CORRIVAUT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

ANDRÉ FORGUES

Directeur de l'édition:

MICHEL AUDET



Point de vue

Pour un Centre des congrès à Place Québec

par ANDRÉ FORGUES

M. L'Allier, il est plus que temps de prendre une décision.

Le Progrès civique de Québec se réjouit de savoir que les négociations entre les autorités de la ville et celles du gouvernement provincial sont reprises dans le dossier du Centre des congrès.

Alors qu'en février 1990, M. L'Allier a hâtivement fait connaître sa préférence pour l'édifice Marie-Guyart, la ville de Québec s'est retrouvée dans un cul-de-sac. Il ne reste maintenant qu'à espérer que l'administration du Rassemblement populaire démontre sa bonne foi et sa volonté d'en arriver à un consensus afin de doter Québec du meilleur projet au meilleur coût possible.

Avant l'arrivée au pouvoir du Rassemblement populaire, tous les intervenants étaient d'accord pour construire à Québec un Centre des congrès à la mesure de son statut de capitale et répondant aux exigences des 20 prochaines années. Des études et encore des études furent réalisées afin de déterminer les besoins et les gabarits nécessaires. Il ne restait donc plus qu'à conclure ces analyses et à négocier les modalités de participation financière des gouvernements supérieurs.

Après les élections municipales

pales de novembre 1989, le Rassemblement populaire, n'étant pas satisfait des résultats, commanda une nouvelle étude à un spécialiste américain, M. Dean H. Phillips, chairman de International Facility Development Corporation qui conclut que le meilleur site pour un Centre des congrès à Québec serait les basilières de l'édifice Marie-Guyart, à la condition que la tour à bureaux soit transformée en hôtel de 700 chambres.

Ce projet de transformation de la tour fut vite oublié, vu la complexité de sa réalisation et le coût élevé des travaux qui seraient nécessaires.

Le deuxième choix recommandé par M. Phillips était le site de Place Québec, principalement en raison de la proximité des hôtels et des commerces. A la lecture de ce rapport, on peut conclure que, la condition nécessaire au premier choix étant impossible à réaliser, le deuxième site étudié, soit celui de la compagnie Trizec, devenait alors le site privilégié.

Les deux principaux projets présentés, les basilières de Marie-Guyart et Place Québec, ont prouvé qu'ils pouvaient répondre aux besoins exprimés par la ville en terme de capacité d'accueil de congrès.

Pourquoi alors insister pour retenir le projet du Marie-Guyart

qui coûterait 36 millions \$ de plus aux citoyens de Québec? Dans le cas du Marie-Guyart, les compensations financières appropriées sont évaluées à 36 millions \$, soit l'équivalent de 30 millions \$ pour les actifs à céder, incluant les droits aériens, et 6,2 millions \$ pour les coûts reliés au déménagement des 1200 fonctionnaires qui occupent présentement les basilières.

Pourquoi choisir le site qui se classe, en réalité, au deuxième rang selon le spécialiste américain? Pourquoi vouloir démolir un édifice de qualité, toujours approprié à sa vocation de bureaux?

La décision de doter Québec d'un Centre des congrès à sa mesure aurait pu et aurait dû être prise dès l'hiver 1990 et la région serait probablement sur le point d'y accueillir un premier événement majeur.

Pour le Progrès civique de Québec, le Rassemblement populaire, en arrivant au pouvoir, a préféré tergiverser et faire de la petite politique sur le dos des contribuables de Québec. Trois ans plus tard, nous sommes toujours au point de départ au lieu d'être sur le point d'inaugurer notre nouveau Centre des congrès.

Cet entêtement a fait perdre

des millions de dollars en revenus à la région, car, selon le propre calcul de M. L'Allier, le Centre des congrès devrait générer des revenus de plus ou moins 50 millions \$ par année. Il ne faut pas oublier que l'on doit prévoir un délai d'environ trois ans entre la prise de décision et l'inauguration du futur Centre des congrès.

L'implantation d'un Centre des congrès en milieu urbain posera nécessairement un certain nombre de problèmes et une pression inévitable sur son environnement. C'est à la recherche de solutions appropriées que les autorités municipales auraient dû consacrer leurs énergies plutôt que de s'entêter pour un site non moins sensible sur le plan urbain.

Il est grand temps que, dans ce dossier, l'administration L'Allier se donne un seul et unique objectif, soit celui de réaliser à Place Québec un Centre des congrès à la hauteur des besoins de la capitale, au meilleur coût possible et avec un minimum d'impacts négatifs sur la qualité de l'environnement urbain.

M. André Forgues est chef du Progrès civique et chef de l'opposition à l'hôtel de ville de Québec.

Mot à mot

Le OUI du Parti libéral

par JEAN CHRÉTIEN

Pendant de nombreuses années, j'ai servi aux côtés de Pierre Elliott Trudeau. Comme tous les libéraux, j'ai développé beaucoup de respect et d'admiration pour M. Trudeau, tant pour l'homme que pour ce qu'il a accompli au nom du Canada.

M. Trudeau et moi-même, adhérons à plusieurs principes de base. Pour un, nos visions du Canada se rassemblent en ce que nous croyons que ce pays est plus grand que la somme de ses parties. Nous avons toujours cru à un gouvernement national fort et à l'association historique qui unit d'un bout à l'autre du pays des Canadiens d'expression anglaise et d'expression française.

Nous souscrivons à la Charte des droits et libertés et à la notion de responsabilité sociale. Pour nous, le Québec a sa place au sein d'un Canada qui veille à la promotion du fait français. Enfin, nous croyons que les autochtones du Canada ont droit à la justice et au respect.

Plus important encore, nous croyons que dans une démocratie, tous les points de vue ont droit de cité.

Dès mon entrée sur la scène politique, je souscrivais à la thèse que, malgré l'immuabilité des grands principes et des valeurs fondamentales, l'évolution de la conjoncture implique nécessairement un renouvellement continu des politiques, des approches novatrices et la recherche de nouveaux équilibres.

Personne n'est à l'abri de l'évolution. Les partis politiques ne doivent pas se contenter de réagir, ils doivent aussi être ouverts au changement. D'ailleurs, le Parti libéral a toujours été un agent de changement au Canada. Il l'a été sous la direction de M. Trudeau et il continuera de l'être sous la mienne. En outre, le Canada et le reste du monde ont vécu plusieurs transformations depuis que M. Trudeau n'est plus chef.

J'ai donc étudié l'Entente de Charlottetown de façon réaliste, en fonction de la conjoncture actuelle et non pas dans le contexte des années précédentes.

Je me suis d'abord demandé si cette entente reflétait adéquatement nos valeurs fondamentales et nos principes de base. Puis, je me suis demandé si, dans l'ensemble, cette entente répondait aux besoins d'aujourd'hui et à ceux de demain.

Je n'ai aucune hésitation à répondre OUI. Le Caucus libéral et le Parti libéral partagent cette réponse. Nous avons travaillé avec acharnement au cours des deux dernières années, soit depuis que je suis chef, pour développer une position constitutionnelle qui concilie à la fois les mutations qui caractérisent notre époque et l'immuabilité des grands principes et des valeurs fondamentales.

L'Entente de Charlottetown reprend plusieurs des points défendus par le Caucus libéral et le Parti libéral. Nous croyons aussi qu'elle respecte les grands principes et les valeurs libérales. Par conséquent, nous appuyons l'entente et demandons aux Canadiens et aux Canadiennes de voter OUI.

M. Jean Chrétien est chef du Parti libéral du Canada.

Votre Opinion

Marché des vidéos

Dans la région de Québec et des environs, après avoir visité les dix plus importants magasins et boutiques spécialisés dans la vente et la location de vidéos, nous avons relevé les faits suivants:

a) Près de 97 % des films à louer sont d'importation américaine;

b) Dans les quelques secteurs réservés au français, 97 % des films sont des traductions de films américains;

c) Quand on demande s'il se trouve des vidéos spécifiquement canadiens-anglais, à part quelques exceptions, il semble que l'on nage dans le mystère: « Ah ! là, on peut pas vous dire... »

Si l'on veut savoir la cause de cet ensemble de situations loufoques, on nous répond invariablement: « Que voulez-vous, c'est le public qui réclame ces sortes de vidéos que vous voyez dans nos étalages ».

Jean Sabourin
Ville Vanier

DOSSIER

Bien que le Parti québécois ait réussi à « briser la glace »

Le minorités ethniques penchent vers le OUI



MONTREAL — Se définissant comme Haïtien et comme Québécois, Jean-Emmanuel Charlot votera NON le 26 octobre. Pourquoi ? « Je viens d'un pays qui est indépendant depuis 1804 et qui est à la recherche de la démocratie. Le Québec a la démocratie et il est à la recherche de son indépendance ».



par
Didier
FESSOU

Près de lui, son copain Lawa Mugabo réfute cette analogie et votera « peut-être » OUI le 26 octobre : « Je suis venu au Canada parce que je n'étais pas libre dans mon pays. Les gens en dehors du Canada voient ce pays

comme un paradis. Moi, j'aime bien ce pays et il inclut le Québec ». Rwandais d'origine et consultant en développement international, Lawa Mugabo s'est établi au Canada il y a une quinzaine d'années mais il vit au Québec depuis deux ans seulement. **Un appui conditionnel**

La démarche de Jean-Emmanuel Charlot est différente. Quand il a quitté son pays, en 1970, c'est à Montréal qu'il s'est installé et il y exerce la profes-

sion de consultant en relations de travail. En plus, il milite au Parti québécois dont il est le président de l'association de comté de Jacques-Cartier, là où l'on retrouve une forte concentration d'anglophones dans les très riches municipalités de Beaconsfield et Pointe-Claire.

Avec honnêteté et lucidité il admet que, dans leur très grande majorité, les Haïtiens voteront OUI au référendum. Pourquoi ? « Pour l'instant, ce sont seulement les élites qui sont conscientes des enjeux du combat que mènent les Québécois. »

De fait, en cette première semaine de campagne référendaire, seuls 71 membres des communautés culturelles de Montréal, des enseignants et des professionnels pour la plupart, ont officiellement rejoint les rangs du Comité du NON.

Cet appui reste conditionnel, précise Osvaldo Nunez, Chilien d'origine : « Ce n'est pas pour la souveraineté que je me prononce mais contre les offres constitutionnelles d'Ottawa ».

D'accord pour que le Québec accède à la souveraineté, dit pour sa part Arlindo Viera, notaire de la communauté portugaise, mais « à condition que cela se fasse avec nous ». Travailleuse communautaire d'origine haïtienne, Marcelle Duvalais renchérit : « Nous devons prendre la place qui nous revient dans cette société. Nous faisons partie intégrante de la société québécoise et rien ne pourra s'y faire sans nous. »

Briser la glace

Aussi peu nombreuses soient-elles pour le moment, ces 71 personnalités viennent de contribuer à briser l'épaisse glace qui séparait les communautés culturelles

du Parti québécois. Ce qui a visiblement ému Jacques Parizeau : « Là, nous nous comprenons. Tout le reste n'a pas d'importance. C'est de l'intendance. Ce pays-là est à vous, en un certain sens il est bien plus à vous qu'à ceux qui y sont nés. »

N'empêche qu'il reste encore bien du chemin à parcourir et bien des préjugés à renverser de part et d'autre. À preuve cette déclaration de Bernard Landry, toujours cette semaine, à l'émission de télévision Newswatch : « Pour qu'un OUI soit légitime, il doit obtenir au moins 58 % des voix pour tenir compte du vote de ceux qu'on appelle respectueusement les anglo-allos. » Autrement dit un oui au référendum serait légitime à la condition qu'une majorité de francophones l'endosse.

Une tranquille certitude

Le ton est fort différent au Comité du OUI où c'est Rita de Santis qui est chargée de la coordination avec les communautés culturelles.

Elle soutient que des centaines de membres des communautés culturelles appuient et travaillent pour le OUI : « Leur vote nous est presque totalement acquis ».

D'un strict point de vue mathématique, c'est une donnée majeure : les communautés culturelles comptent pour 10,1 % de la population québécoise alors que les anglophones, eux, ne comptent plus que pour 8,7 %. Au total, c'est 18,8 % de la population québécoise.

Majoritairement concentrés à Montréal, les deux groupes représentent 30 % de la population de la région métropolitaine et 40 % de la population de l'île elle-même.

Toutefois, à la différence des anglophones pure laine, les communautés culturelles ne forment pas un bloc homogène qui pense et qui réagit de la même façon. En effet, seulement à Montréal, on a recensé 80 communautés et 1700 associations ethniques différentes.

Aucun point en commun, donc, entre les Italiens, les Juifs, les Haïtiens, les Grecs, les Polonais, les Chinois ou les Arabes. En plus de leur propre langue, selon Statistique Canada, un quart d'entre eux parle le français, un autre quart parle l'anglais, 12 % ne parlent ni le français ni l'anglais et presque tous les autres disent connaître le français et l'anglais.

Des éléments dynamiques

Toujours si l'on se fie à Statistique Canada, la population allophone est jeune (44 % ont moins de 24 ans), instruite (12,9 % détiennent un diplôme universitaire contre 6,5 % chez les Québécois de souche) et riche (le revenu moyen par capita est de 1000 \$ plus élevé que la moyenne québécoise).

Ces données peuvent surprendre mais les sociologues s'entendent pour dire que, généralement, ce sont les éléments les plus dynamiques qui fuient l'oppression politique ou économique de leur pays d'origine. Rien d'étonnant, par conséquent, à ce qu'ils retombent vite sur leurs pieds une fois ici.

Pourquoi, alors, se montrent-ils si réticents face aux aspirations des Québécois ? Somalien d'origine et étudiant en communication à l'UQAM, Ahmed Aleh répond : « Beaucoup d'entre nous arrivons de pays déchirés. Nous ne voulons pas revivre ça. »



Le chef du Parti égalité Robert Libman était accompagné, hier, de plusieurs représentants des communautés ethniques lors d'une conférence de presse visant à promouvoir le OUI.

Entrevue avec le Dr Jean Rochon sur la réforme des services de santé

Médecins et fonctionnaires devront faire leur part

SHERBROOKE — En santé comme en développement économique, la mode mondiale est à la décentralisation. En créant des régions régionales, le ministre de la Santé et des Services sociaux est donc tout à fait dans le ton, constate le Dr Jean Rochon. Mais la décentralisation des pouvoirs implique l'arrivée dans les régions des professionnels de la santé, médecins comme fonctionnaires. Et sur ce point, il faut que « le gouvernement maintienne sa pression », ajoute-t-il.



par
Louise
LEMIEUX

Après cinq ans d'absence, le Dr Jean Rochon était de retour au Québec pour quelques jours, cette semaine. Ce médecin spécialisé en santé publique, avocat « dans une autre vie » comme il dit, ancien doyen de la faculté de

médecine de l'Université Laval, a présidé de 1985 à 1987 une commission d'enquête sur la santé et les services sociaux au Québec. Le « rapport Rochon » a largement influencé la réforme de la santé et des services sociaux, lancée par le ministre Marc-Yvan Côté en décembre 1990 et qui s'amorce cette semaine par l'entrée en scène des nouveaux conseils d'administration élus dans les divers établissements sociaux et de santé de la province.

En 1987, quelques jours après

le dépôt de son rapport, Jean Rochon s'envole pour l'Europe, un contrat de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) sous le bras. Il travaille actuellement à Genève, comme directeur de la promotion de la santé dans le Tiers-Monde.

C'est la présidence du colloque international de Villes et Villages en santé qui le ramène au Québec cette semaine. Malgré son absence, Jean Rochon est très au fait de la réforme du système de santé qui s'effectue au Québec... et de toutes celles qui s'amorcent ailleurs dans le monde.

« Sans être trop chauvin, je constate que le Québec a une bonne longueur d'avance au niveau du mode de financement de son système de santé, de son organisation, de ses structures. Ce qui frappe surtout à l'étranger,

c'est l'expérience progressive de la décentralisation et le réseau de CLSC qui se combine sans trop de heurts avec la pratique privée de la médecine. »

Le système canadien de santé frappe l'imagination des étrangers, dit M. Rochon, à cause de sa capacité d'imposer des normes nationales à un système décentralisé malgré tout dans chacune des provinces.

Les professionnels doivent suivre

La décentralisation des pouvoirs et des décisions en santé et en services sociaux a pour conséquence, la décentralisation des fonctionnaires et des médecins.

Dans sa réforme, Marc-Yvan Côté a adopté des « grands morceaux » de ce que le Dr Rochon et ses commissaires avaient ima-

giné pour réformer le système de santé, en lâchant quelques autres, dont la répartition des effectifs médicaux dans les régions et la décentralisation des budgets de la Régie de l'assurance-maladie (RAMQ). Les médecins s'étaient fortement opposés à ces aspects de la réforme et le ministre Côté avait retiré, laissant dans le camp des médecins le soin d'imaginer un plan pour envoyer les jeunes spécialistes en région. Ce plan doit être connu en avril prochain.

« Si les médecins ne livrent pas ce qu'ils ont promis, ça remettra en question la réforme. Ils ont pris un gros contrat. S'ils réussissent, ils auront le mérite de contribuer énormément à l'amélioration du système de santé du Québec. »

M. Rochon croit que les méde-

cins, comme les autres professionnels, doivent aller là où sont les malades. Fini le temps où le médecin peut créer le besoin en ouvrant un cabinet. « En Espagne, par exemple, des médecins sont chauffeurs de taxi, faute de patients », dit-il.

Ce qui est vrai pour les médecins l'est aussi pour les fonctionnaires et les autres professionnels de la santé. « Si on donne des responsabilités aux régions, tôt ou tard, les ressources humaines devront suivre ; mais tout est dans la manière de le faire. Il faut respecter les individus. Cela demandera beaucoup de talent. Ce n'est pas simple, ni facile, ni évident. » dit-il. Mais le message du gouvernement doit être clair : il faut décentraliser les ressources humaines, sinon la réforme est manquée.

Il faut allier le financement public et privé du système

SHERBROOKE — Les gouvernements n'ont plus d'argent, mais les gens continuent d'être malades et réclament des services sociaux et de santé. Pour financer le système, il faut allier financement public et privé afin d'assurer une saine émulation, estime le Dr Jean Rochon.

Non seulement le Dr Rochon n'est-il pas scandalisé par le 2 \$ que doivent payer dorénavant les personnes âgées pour chaque ordonnance de médicament, mais il trouve la mesure équitable parce que les plus démunis continuent d'avoir droit à la gratuité complète.

L'État n'a pas le choix non plus de ne plus assurer certains services. Depuis mai dernier, certains services optométriques (pour les 18-40 ans) et dentaires (pour les 12-14 ans) ne sont plus couverts par la Régie de l'assurance-maladie.

Le Dr Rochon ne voit pas dans ces décisions du Québec un laisser-aller vers la privatisation mais plutôt une intégration du système d'État avec le marché libre.

« Même dans les pays les plus socialisés comme la Suède et les Pays-Bas, il y a eu une vague de privatisation des systèmes de santé, qui a duré cinq ans. On

s'est rapidement rendu compte que le marché libre s'applique mal à la santé. De cette expérience avec le marché libre, les pays retiennent un élément : l'émulation entre les établissements et entre les professionnels. » Conséquence : dans la plupart des pays, le système public de santé fait appel, à plus ou moins grande échelle, à des sous-contractants privés. « C'est là une façon de revigorer de le système public », constate M. Rochon.

Plus qu'une réforme de structures

La réforme de la santé commence à prendre forme au Québec : les conseils d'administration composés de gens de la communauté élus sont maintenant en place dans les établissements, dont certains ont été fusionnés. Les mouvements de personnel sont imminents : des fonctionnaires du ministère (200 au maximum) iront dans les régions, des employés du CSS

(centres de services sociaux) travailleront désormais dans les CLSC, les travailleurs sociaux des hôpitaux seront rattachés à l'hôpital plutôt qu'au CSS. A prime abord, ces changements dans les structures n'améliorent rien les services aux citoyens. La réforme de la santé ne serait-elle qu'une réforme de structures ?

Pas du tout ! proteste le Dr Rochon. « Pour changer les mentalités, il faut changer les structures. Pour changer les mentalités il faut créer un contexte différent. » Ce qui avait frappé le Dr Rochon à l'époque de sa commission d'enquête c'est la mentalité chauvine des établissements. Chaque hôpital, chaque centre d'accueil tirait sur la couverture pour avoir le « scanner » dernier cri ou la subvention la plus importante. Et le malade n'était que secondaire dans les préoccupations des directions générales. « Pour sortir le monde d'une telle mentalité on ne peut pas ne pas changer les structures. »

Bien sûr, admet-il, les CRSSS auraient pu continuer de s'appeler CRSSS plutôt que de devenir des régions régionales, mais « un changement de nom change l'image et campe mieux le nouveau rôle ».



Le Dr Jean Rochon était au Québec pour quelques jours cette semaine. Depuis cinq ans, il travaille pour l'OMS, à Genève. Il avoue avoir le goût de revenir au pays. « Il y a 56 choses qui me tenteraient ici... Je ne suis pas parti pour ne jamais revenir », dit-il.

Les boues de désencrage polluent autant

Forcer le recyclage du papier ne viderait pas les dépotoirs

QUÉBEC — Des lois canadiennes forçant la production de papier journal avec des matières recyclées aggraverait le problème des dépotoirs en les emplissant plus vite que prévu avec les boues des usines de « désencrage ».

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Une étude de MM. Benoit Laplante et Martin Luckert, respectivement de l'université Laval et de l'Université d'Alberta, révèle que le désencrage du papier comporte aussi un revers écologique.

En ce moment, les législations votées par différents États américains obligent la fabrication de papier journal comptant 40 % de fibres recyclées. Une loi semblable serait en préparation au niveau national, à Washington.

Pour se conformer aux exigences de ses plus importants clients, les Américains, l'industrie

canadienne des pâtes et papiers a dû bâtir des usines de « désencrage », comme l'a fait Daishowa à Québec. Mais elle doit déjà importer une partie de la matière première, les vieux papiers, pour alimenter ses nouvelles installations, faute d'en avoir assez au pays.

Que faire des boues ?

Les deux experts rappellent que plusieurs ont avancé l'argument que le désencrage permettrait d'alléger les besoins en enfouissement sanitaire en faisant disparaître des emplacements le papier. Or, il faut aussi se débarrasser des boues produites par ce procédé et, dans plusieurs cas,

c'est aussi dans les dépotoirs que risquent de se retrouver les rejets.

Selon le tandem d'universitaires, l'impact des lois des États ne peut au mieux qu'épargner 2 % de l'espace pour l'enfouissement au Canada. Si Washington adopte sa loi, ce gain serait effacé et il faudrait enterrer 0,5 % de plus de rejets, soit 250 000 mètres cubes par an.

Ils ont aussi avancé l'hypothèse que les autorités canadiennes et provinciales se laissent séduire par l'idée d'imposer une loi semblable. Selon MM. Laplante et Luckert, c'est un million de tonnes supplémentaires de résidus qui menacent d'être enterrés dans des lieux déjà fort achalandés. Ils ajoutent que le principal impact du désencrage pourrait en fait être le déplacement géographique de l'enfouissement des déchets.

La solution est ailleurs...

En entrevue, M. Laplante insiste sur le fait que ceux qui veulent réduire la quantité de déchets dans les dépotoirs se fourvoient en misant sur le désencrage. « On dit qu'il ne faut pas croire que c'est la solution miracle.

« La solution, c'est de taxer les déchets. En ce moment, ça coûte absolument rien pour produire des déchets. C'est inclus dans vos taxes foncières. Que tu déposes dix sacs verts ou 500 sacs, c'est le même prix. »

Pour lui, un des moyens est de facturer les citoyens selon le volume de déchets produits. Un système utilisant des auto-collants ferait l'affaire. A ses yeux, le recyclage est important comme il est important de taxer les détritus. « Les lois du marché vont jouer alors. Les compagnies vont trouver des moyens pour réduire les emballages et les gens vont trouver des façons de réduire leurs rebuts. »

Dans une étude précédente, les deux auteurs ont rapporté que la tarification des vidanges au poids ou au volume, expérimentée par quelques villes des États-Unis, a réduit de 15 à 40 % les quantités ramassées par les éboueurs.

Ménagère acquittée après avoir coupé le pénis de son mari violent et infidèle

BRAMPTON, Ontario (PC) — Une ménagère ayant tranché le pénis de son mari, après l'avoir endormi avec un somnifère, a été acquittée jeudi d'une accusation de voie de fait grave.

Après avoir délibéré durant plus de 28 heures, le jury l'a également acquittée d'avoir drogué le maçon.

« Je suis vraiment soulagée », a déclaré en pleurant la femme de 48 ans, à l'extérieur de la salle d'audiences. « Je remercie Dieu ».

Le juge John Webber avait souligné au jury qu'au coeur de cette histoire il y avait le syndrome de la femme battue.

La femme avait témoigné que, durant des années, elle avait subi des agressions physiques et psychologiques avant d'apprendre, au mois d'août 1990, que son mari avait une liaison.

Six mois plus tard, elle a dro-

gué son mari parce que, a-t-elle déclaré devant le tribunal, elle craignait qu'il la tue. Elle a raconté qu'elle lui avait tranché le pénis avec un couteau de cuisine pendant son sommeil, après qu'une « explosion » se fut produite dans son cerveau.

Il a fallu cinq interventions chirurgicales pour coudre le pénis du mari.

En quittant le tribunal après le verdict, celui-ci a indiqué qu'il devrait subir d'autres interventions et que, de toute façon, il ne pouvait plus avoir de relation sexuelle.

Plus tôt cette semaine, il avait déclaré : « Ce qu'elle m'a fait est pire que de m'avoir tué ».

10 JOURS SEULEMENT!
(DU 1^{er} AU 10 OCTOBRE)

LE GRAND DÉFI

BEAM

1000 ASPIRATEURS CENTRAUX À VENDRE EN 10 JOURS

PRIX IMBATTABLES!

Concours COUREZ LA CHANCE DE VOUS FAIRE REMBOURSER VOTRE FACTURE

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSÉE

QUÉBEC POIRIER INC. 675, des Rocailles 627-5042	GIFFARD RÉFRIGÉRATION R. LÉVESQUE 3000, ch. Royal 663-4605	CHARLESBOURG BOUTIQUE ÉLECTRIQUE 4467, 1 ^{re} Avenue 623-8523	LÉVIS - LAUZON ASPIRATEUR CENTRAL DES DEUX-RIVES 15, Nobel 623-7181, 835-3677
---	---	--	--

BEAM

© BEAM DU CANADA 10/92 L'ASPIRATEUR CENTRAL LE PLUS VENDU AU CANADA

* CHEZ LES DÉTAILLANTS PARTICIPANTS

Le roi



Son carrosse



Lumina APV

Ses gardes du corps

- carrosserie en polymère résistant aux chocs
- cadre d'acier rigide protégeant tout l'habitacle
- freins antiblocage (ABS)
- moteur V6 de 3,1 litres (120 HP), ou V6 de 3,8 litres (170 HP) en option
- intérieur modulable avec sièges amovibles, pour 5 à 7 passagers, offert en option
- protège-tissu Scotchgard[®] sur les sièges et sur les tapis
- garantie GM Total[®] de 3 ans/60 000 km, sans franchise
- Assistance routière* Chevrolet, 24 heures par jour, 365 jours par année

La Lumina APV 1993

CHEVROLET



Vous avez tout compris.

* Garantie d'une durée limitée de 3 ans ou 60 000 km, selon le premier terme atteint. Certaines conditions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile pour plus de détails.
* L'Assistance routière Chevrolet est offerte sur les modèles Chevrolet 1993. Durée : 3 ans ou 60 000 km selon le premier événement. Déclarez chez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile.